

Faits divers

Cinq morts violentes dans la région en fin de semaine

Instructeur et pilote tués dans un accident — Cinq blessés dans une collision — Affaires de Cour

On a rapporté cinq morts violentes survenues en fin de semaine dans la région de Montréal.

Mme F. Hawkins, 65 ans, 60, rue Spruce, Ottawa, est morte hier à l'hôpital Général de Lachine, des blessures reçues, samedi soir, sur la route no 2, à trois milles et demi à l'ouest de Pointe-Claire.

M. Théo Bell, 39 ans, 2030 rue Florin, est mort dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital Notre-Dame, des blessures reçues, vers 8 h., samedi soir, en tombant sur le sol, d'une voiture à traction animale, chemin Chantigny, à 1 mille de Louqueville.

Nicole Lefebvre, 5 ans, 313, av. Argyle, Verdun, a été tuée par un camion conduit par M. Roland Charron, 8737, rue Lajeunesse, près du domicile de ses parents.

M. Napoléon Prud'homme, 60 ans, 1879, av. Bourdonnière, a été frappé par une auto conduite par M. Albert Lévesque, 5756, rue Des Erables, samedi soir, rue Ontario, près de l'Av. Létourneau.

Mlle Marie-Louise Patenaude, 62 ans, Boucherville, a perdu la vie, samedi midi, dans la banlieue de Boucherville, alors que la bicyclette à moteur qu'elle conduisait donna contre une auto en marche.

Instructeur et pilote tués dans un accident

Un instructeur et un étudiant pilote ont perdu la vie hier, lorsque leur avion Harvard d'entraînement parti de l'école de St-Hubert, s'est écrasé près de St-Léon, à 30 milles au sud-ouest de Trois-Rivières.

Cinq blessés dans une collision

Cinq personnes ont été blessées peu avant 10 heures hier soir, dans une collision entre un camion et une ambulance qui transportait un patient à l'hôpital Notre-Dame.

Fracture du crâne

Marcel Brière, 2 ans, St-Janvier

Avi de décès

PATENAUDE. — A Montréal, le 31 octobre 1943 à l'âge de 57 ans, est décédé Antonio-H. Patenaude, hôtelier, époux de Bérangère Nadeau, demeurant à 1555 rue Amherst.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés.

CALENDRIER

Table of the calendar for November 1943, showing days of the week and dates.

URGEL BOURGIE, Limitée

de-Blainville, comté de Terrebonne, a eut le crâne fracturé en tombant de sa chaise haute, dimanche, au domicile de ses parents.

Quatre malades après un repas

Quatre personnes sont tombées sérieusement malades, hier soir, après avoir mangé du rôti de porc au souper. On les a transportées à l'hôpital St-Luc.

Ce sont Ardina Curley, 18 ans, et son frère Léo, 19 ans, domiciliés à 1930, rue Montcalm. Leur père, le soldat Thomas Curley, 47 ans, et Thérèse Donaldson, 16 ans, ont pu quitter l'hôpital après traitement.

Évadé repris

North Bay, Ont. (C.P.) — Adé-lard Paquette, 24 ans, Markstay, Ont., et Léon Léger, 17 ans, Montréal, qui s'étaient évadés de la prison de Nipissing, dimanche, ont été repris et reconduits à la prison.

Les disparitions de personnes

Les personnes disparues, en particulier les enfants, à cause des conditions créées par la guerre, augmentent en nombre, si on en croit le rapport de l'escouade du bureau des détectives affectée à la recherche des personnes disparues.

L'an dernier, on enregistra 1,400 disparitions et, cette année, depuis le 1er janvier, il y en a déjà 1,100. Dans les années qui suivirent la crise de 1929, plusieurs personnes parties à la recherche d'un emploi ne revinrent jamais.

Maintenant, ce sont les enfants qui disparaissent, à cause du manque de surveillance. Ils se promènent, font des fugues, dépendent de cet argent qui circule abondamment. Sur les 1,000 disparus de cette année, il y a plus de 800 enfants.

Il s'agit d'un Montréalais d'un certain âge qui partit un jour pour l'Ontario. Sa femme qui le recherchait apprit un jour par un message indien que son mari avait dû combattre un loup et qu'il n'avait pas de chances d'en revenir.

Il s'agit d'un homme qui fut arrêté six mois après à Montréal. Il avoua qu'il avait inventé l'histoire du loup, assuré que les gens au courant de la force de cet animal, ne douteraient pas du trépas du chasseur.

Vivant après une chute de 70 pieds

Hamilton, (C.P.) — Une revue médicale anglaise rapporte qu'un étudiant dont le parachute fit défaut au cours d'exercice, toucha le sol à 50 milles à l'heure, après être tombé d'une hauteur de 700 pieds.

Tué par une auto

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Arthur Lemieux, 50 ans, de Saint-Vallier, comté de Bellechasse, employé aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, a perdu la vie samedi matin à la suite d'un tragique accident survenu non loin de l'hospice Guay, à Ville-guay, dans Lauzon.

Deux enfants causent un dérèglement

New-York, (A.P.) — Le Bureau fédéral d'enquête a révélé aujourd'hui que deux garçons âgés respectivement de 9 et 14 ans, qui avaient placé des obstacles sur la voie ferrée, sont responsables du dérèglement d'un train de fret New-York - New-Haven - Hartford, survenu samedi, près de Highland, N.-Y.

Les serrures ne l'embarassent pas

Kentville, N.-E. (C.P.) — Un prisonnier d'ici qui se moque pas mal des serruriers a son crédit trois cambriolages commis à la hutte Red Shield de l'Armée du Salut, au cours du mois d'octobre.

Le communisme devant la conscience catholique

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal a inauguré sa croisade contre le communisme, dimanche dernier, par deux manifestations religieuses à l'Oratoire Saint-Joseph et à la chapelle de la Réparation.

déclare — de participer aux vols. Plusieurs des articles volés étaient dans la cave du hangar de la prison. On s'aperçut qu'une quantité considérable de confiture avait disparu. On trouva quatre clefs sur le prisonnier. Il purge une sentence de deux mois pour vol.

Des loups près de Toronto

Queensville, Ont. (C.P.) — Les fermiers de cette commune située à 30 milles au nord de Toronto ont décidé de mener des expéditions bihebdomadaires pour chasser les loups du seuil de leurs maisons.

Arrêté pour vol

Soupponné d'avoir volé un radio et deux rasoirs électriques à la maison Psi Upsilon, 3429, rue Peel, Kenneth Darling, 23 ans, 1171 ouest, rue Dorchester, a été arrêté dans les environs de cette maison.

Ils laissent leur butin

Après avoir enfoncé une porte de côté et être monté jusqu'au deuxième étage de l'établissement Gunning Perrault, Ltd, 1640 ouest, rue Ste-Catherine, des voleurs ont pris dans la caisse une somme d'argent non précisée. Ils ont oublié cependant plusieurs papiers qu'ils avaient apparemment mis de côté pour apporter. Ils ont sans doute été dérangés par un gardien.

Causes de la Commission des prix

Sept personnes comparaissent, ces jours derniers, devant les tribunaux de Valleyfield et étaient condamnées par le juge André Hégnier à payer des amendes de \$10 ou de \$20 selon la gravité de l'infraction commise aux règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

MM. H. Thibert, Marie-Jean Marchand, Roméo Noreau et Henri Touchette, tous de Beauharnois, se sont reconnus coupables d'avoir vendu des bananes à un prix plus élevé que le prix maximum fixé par une ordonnance de la Commission et ont été condamnés chacun à une amende de \$10 et aux frais.

Pour avoir vendu des bananes en gros à un prix plus élevé que le prix maximum fixé, M. Denis Beauvais, de Châteauguay, a dû payer une amende de \$20 et les frais de la cause.

Selon un décret de la Commission des prix et du commerce, une personne qui abat des animaux doit obtenir un permis. Se reconnaissant coupable d'avoir négligé de se soumettre à ce règlement, M. Donat Himbaull, de Saint-Imo-lée, était condamné par le même juge à payer une amende de \$10 et les frais de la cause.

Un propriétaire de Sainte-Martine, près de Valleyfield, s'étant permis d'augmenter le prix d'un loyer a été traduit devant les tribunaux et condamné à une amende de \$10 et aux frais de la cause, après qu'il eût avoué sa culpabilité.

M. Irénée Benoit, de Sainte-Hélène de Bagot, se reconnaissait coupable, récemment, devant le juge Philippe Marchand siégeant à St-Hyacinthe, d'avoir vendu de la volaille en gros à un prix plus élevé que le prix maximum fixé par une ordonnance de la Commission des prix et, de plus, de ne pas avoir effectué cette vente, remis à l'acheteur les factures requises. Il a été condamné à une amende de \$25 et aux frais pour la première infraction et à \$10 d'amende et aux frais pour l'autre chef d'accusation.

Assemblée, conférences, etc.

Mardi, 2 novembre

Société S.-Jean-Baptiste, au Monument national, 1182, Saint-Laurent, salle 11, 7 h. 45 te à 9 h. p.m., cours relatif à l'impôt sur le revenu, par M. Alfred Doucet.

Société S.-Jean-Baptiste, réunions des sections suivantes: Pointe-aux-Trembles: assemblée mensuelle à 8 h. 15 au sous-sol de l'église.

Mercier: Longue-Pointe, séance ordinaire à 8 h. 15, au sous-sol de l'église S.-François d'Agde.

Cercle "Quid Novit" réunion spéciale, salle Léon Provancher, au Jardin Botanique à 8 h. 30. M. l'abbé Albert Tessier, invité d'honneur. Sujet: Mœurs canadiennes. Entrée libre.

Mercredi, 3 novembre

Société S.-Jean-Baptiste, réunion de la section Notre-Dame, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 428 rue S.-Sulpice.

Advertising & Sales Executives Club, déjeuner-café, à l'hôtel Mont-Royal, midi et demi. M. John Martin, de la Massey-Harris Co. Sujet: "All out to win".

Club St-Laurent Kiwanis, déjeuner-café, à midi et demi, hôtel Ritz-Carlton, M. Donald Munroe, vice-président de la LaSalle Coke Company. Sujet: "Le Sicile".

Assemblée de l'Union nationale

Québec, 2 (D.N.C.) — L'Union Nationale a tenu une assemblée hier après-midi à Armagh, Bellechasse. L'un des principaux orateurs, M. Onésime Gagnon, a déclaré que le premier ministre Adélard Godbout "s'est cru bien habile en lançant le ballon de la nationalisation de la Montreal Power à la veille des élections, croyant qu'il empêcherait l'Union Nationale de parler de son attitude à propos de la guerre".

"M. Godbout, ne nous a nullement embarrassés avec son petit truc politique", a affirmé le député de Matane. "Nous allons continuer de dénoncer ceux qui veulent envoyer à la guerre les cultivateurs et les fils de cultivateurs, producteurs essentiels à la sécurité de l'Etat, tout en montrant au peuple l'immense farce qu'est le projet d'établissement de la Montreal Power, un trust qui a été édifié par les libéraux".

L'assemblée était sous la présidence de M. J.-B. Picard, ex-maire. Les orateurs ont été, outre M. Gagnon, M. Joseph Bilouau, un autre ancien ministre du cabinet Duplessis, M. J.-D. Bégin, député de Dorchester et organisateur de l'Union Nationale dans le district de Québec, et M. Emile Boiteau, ex-député de Bellechasse, à qui les chefs du parti dans le comté viennent d'offrir de nouveau la candidature. M. Jean-Baptiste Dumont agissait comme maître de cérémonie et présentait tous les orateurs.

Fermeture du camp de Sainte-Hélène

Le camp d'internement de l'île Sainte-Hélène a fermé ses portes et les internés sont dispersés dans différents autres camps.

Il y avait des internés dans les casernes restaurées de l'île Sainte-Hélène depuis le début de la guerre. A l'occasion de la fermeture du camp, les vétérans qui en avaient la garde ont célébré samedi l'événement. Le camp était sous le commandement du lieutenant-colonel Duvar.

Le comte d'Athlone à CRM ce soir

Le comte d'Athlone, vice-roi du Canada, sera le conférencier d'honneur, ce soir, à l'Ottawa Junior Board of Trade. Son allocution sera transmise par le poste CBM de Radio-Canada, de 5 h. 30 à 6 h. ce soir.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BE141 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

M. Gérard Morisset

Elu à l'Académie canadienne — Hommage aux artisans d'autrefois

Québec, 2 (D.N.C.) — "Au delà de mes recherches et des témoignages de mes recherches que sont mes livres, vous avez voulu honorer ceux-là mêmes qui sont l'objet de mes travaux, nos artisans d'autrefois. Et je suis heureux qu'il en soit ainsi", dit M. Morisset, dans son discours aux membres de la Société royale. Elu à l'Académie canadienne, le printemps dernier, M. Gérard Morisset a été présenté officiellement dimanche après-midi.

La cérémonie fut présidée par S. Em. le cardinal Villeneuve, membre honoraire de la société. C'est M. Jean Bruchési qui présenta le récipiendaire. Dans son allocution, Son Eminence le cardinal, dont c'était le premier contact officiel avec la Société royale depuis qu'il en fait partie, remercia les membres de l'honneur qu'ils lui font en le priant d'assumer la présidence de cette séance, à cause de la marque de considération envers l'Eglise catholique qu'il implique et à cause de l'estime qu'il porte à la société qui s'est donnée pour mission de développer la vie de l'esprit chez nous.

Evocant les figures de vieux maîtres qui ont écrit l'histoire artistique de notre peuple, le notaire Morisset déclara:

"Aussi longtemps que nos ancêtres ont gardé, comme les biens les plus précieux, la simplicité de coeur, l'habitude de réflexion, le sens de l'économie, en somme ce qu'on appelle la mesure française, ils ont produit, avec une spontanéité consciente, des oeuvres à la fois sensibles et fortes, originales et accessibles, profondément humaines.

"Chez eux (nos artisans), point de grandiloquence ni de prétention, encore moins de sentimentalité. En hommes sages et réfléchis, ils n'ont pas voulu édifier de grandes choses, ni imiter les autres; ils ont pris conscience de leur talent, de leurs forces, des matériaux dont ils disposaient, des conditions économiques dans lesquelles ils vivaient, et avec la logique paysanne, ils se sont contentés de bien faire de petites choses. En hommes dotés d'un salutaire humilité, ils ne se sont pas crus obligés à bouleverser les habitudes de leurs contemporains, ni à scandaliser les bourgeois par un art et une technique sans cesse renouvelés, au contraire, chacun d'eux a reçu des devanciers un legs imposant de formes traditionnelles, il en a conservé de son mieux l'esprit et l'a remis à son successeur en capital et intérêts, i.e. avec son précieux apport personnel. Enfin, en hommes sagement équilibrés, ils n'ont pas cru que la beauté s'adressait uniquement aux sens; héritiers directs du XVIIIe siècle, ils ont vu dans l'oeuvre d'art le vrai

FILMS! XII heures JOUR NUIT HA.7251

complément de la vie de l'esprit, le merveilleux embellissement de leur séjour sur la terre.

"Ces artisans d'autrefois, termina M. Morisset, vous avez voulu, messieurs, les honorer aujourd'hui d'une façon toute spéciale, qui me touche plus que je ne saurais le dire."

La guerre aérienne

Londres, 2 (C.P.) — La Royal Air Force a effectué neuf bombardements massifs de nuit contre des villes allemandes au cours du mois d'octobre et perdu 163 bombardiers. Les bombardiers légers de la Royal Air Force ont multiplié les attaques contre les lignes de communication allemandes en France et dans les Pays-Bas.

L'aviation américaine a multiplié ses attaques de jour contre les centres stratégiques allemands de la côte française jusqu'en Pologne. Les aviateurs américains ont descendu quelque 600 avions allemands au cours de ces attaques et perdu eux-mêmes 174 bombardiers lourds.

D'après des compilations officielles — celles du périodique Aeroplane —, les Alliés ont perdu depuis le début de la guerre 12,159 avions tandis que l'Axe en a perdu 12,026 (cela ne tient pas compte des pertes en Russie et en Orient). Les pertes de l'aviation en hommes ont été de 48,470 pour les Alliés et de 39,182 pour l'Axe.

Le ministère allemand de la Sécurité intérieure a annoncé que les bombardements aériens avaient tué 102,484 personnes depuis le 1er avril 1943, dans 12 grandes villes allemandes, notamment Hambourg, Hanovre, Kassel et Francfort.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

100,000 avions par année

Washington, 2 (A.P.) — La production des avions en octobre dépassant 8,200 avions on estime que si l'augmentation continue l'aviation américaine se stabilisera à une production qui approchera 100,000 appareils par année.

Examen de la vue Verres correcteurs HENRI N. BORDELEAU O.D. M.C.S.O. OPTOMETRISTE 3423, rue St-Denis HA. 1435

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ AL DUPONT 4020 ST. CATHERINE

HATONS LA VICTOIRE ÉPARGNEZ MAINTENANT POUR MIEUX ACHETER APRÈS LA GUERRE L'ACHAT D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ET DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE AIDE À EMPECHER L'INFLATION AUJOURD'HUI — ET LA DÉPRESSION PLUS TARD CONTRIBUTION A LA 5e CAMPAGNE DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DE L'ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED MONTREAL

TROIS SOUS DE NUMERO ABONNEMENTS PAR LA POSTE EDITION QUOTIDIENNE CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$6 70 E.-UNIS et Empire britannique 8 00 UNION POSTALE 10 00 EDITION HEBDOMADAIRE CANADA 2.00 E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: FRAIS et AVERSES.

MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum, 50. Minimum, 45. Demain maximum, 46. Minimum, 41. BAROMETRE: 30 h. a.m., 29.50. 11 a.m., 29.75. Chiffres fournis par M. B. de Montréal 444. E. B. de Montréal 444.

Nouvelles des Etats-Unis

Nouvelle saisie des mines de charbon

M. Ickes chargé de négocier un contrat avec les mineurs — Quelques élections aujourd'hui — Le problème du chômage après la défaite de l'Allemagne

Washington, 2 (A.P.) — Le président Roosevelt, en face d'une autre grève générale du charbon, a pour la deuxième fois saisi les mines, hier soir, et autorisé le secrétaire de l'Intérieur, M. Ickes, à négocier des contrats avec les mineurs, contrats qui seront soumis à l'approbation de l'Office du travail (W.L.B.).

M. Roosevelt n'a pas voulu attendre un jour ou deux pour laisser aux chefs des mineurs l'opportunité d'agir. Deux heures et 15 minutes après que le comité directeur des U. M. W. se fut réuni à aujourd'hui sans avoir pris la décision de faire retourner les mineurs au travail, le président est intervenu.

La production avait virtuellement cessé partout quand le président a demandé à tous les mineurs d'être à leur poste mercredi matin. Il leur a dit: Il faut miner le charbon; l'ennemi n'attend pas.

La saisie des mines met en force les dispositions de la loi des conflits ouvriers de guerre; c'est donc une offense criminelle que l'encourager une interruption de la production des mines saisies par le gouvernement, et quiconque est trouvé coupable de telle offense est passible des pénalités prévues par la loi.

Le comité directeur des mineurs qui se réunira aujourd'hui devra tenir compte de cette nouvelle situation. Un sous-comité de 28 présidents de districts doit faire rapport au comité plénier à 4 heures cet après-midi.

L'ordonnance du président diffère de celle de mai dernier en ce que M. Ickes peut négocier des contrats avec les mineurs. Bien que le W.L.B. ait le dernier mot, cette manière de procéder permettra peut-être aux mineurs d'obtenir le contrat qu'ils demandent. Cela leur permet en effet de négocier avec un homme pour tout l'ensemble du pays, au lieu d'avoir à traiter avec divers groupes de propriétaires de mines qui ne s'entendent pas entre eux.

Conformément à la loi des conflits ouvriers de guerre l'ordonnance du président stipule que la saisie des mines devra prendre fin pas plus de 60 jours après la restauration de la production. Si dans l'intervalle les mineurs viennent à négocier un contrat avec M. Ickes, les propriétaires de mines auront probablement le choix entre l'acceptation du contrat ou la perte du contrôle de leurs propriétés pour la durée de la guerre.

Elections

Washington, 2 (A.P.) — Des élections eurent lieu dans sept Etats aujourd'hui. On considère que le vote sera moins considérable que l'an dernier, mais les résultats seront analysés soigneusement en vue d'y découvrir des indications sur l'élection présidentielle de l'an prochain.

Le principal intérêt se porte sur l'élection du lieutenant-gouverneur du New-York, où l'un des candidats est appuyé par le président Roosevelt, et l'autre par M. Wilkie, d'un gouverneur au Kentucky attire aussi l'attention; les démocrates comptent y obtenir leur forte majorité ordinaire.

A la mairie de Philadelphie, poste qui va normalement à un républicain, le président Roosevelt appuie l'ancien ambassadeur William C. Bullitt, candidat démocrate. Une autre élection importante d'aujourd'hui c'est celle du gouverneur du New-Jersey, et c'est là que les républicains comptent remporter leur plus grand succès. Il y a en outre aujourd'hui des élections primaires au Mississippi; des élections à la législature d'Etat en Virginie; l'élection à la mairie de Détroit où la lutte se fait sur des questions locales en marge des émeutes de juin dernier; deux élections complémentaires dans la Pennsylvanie et le New-York, pour remplir des vacances à la Chambre des Représentants du Congrès.

Chômages

New-York, 2 (A.P.) — M. Leo Cherne, rédacteur en chef de Research Institute of America, a déclaré dans une conférence de presse que si l'Allemagne est vaincue que si l'Allemagne est vaincue, on peut s'attendre à ce qu'aux Etats-Unis il y ait 4,000,000 de chômeurs à la fin de 1944, et peut-être trois fois ce nombre à la fin de 1945.

Il a dit que la période la plus dure ce sera entre la défaite de l'Allemagne et la fin de la guerre avec le Japon, période pendant laquelle il ne sera pas possible de revenir à la production civile parce qu'on aura besoin de continuer à fabriquer du matériel et des armes pour la guerre contre le Japon.

M. Leon Henderson, ancien administrateur des prix, qui fait partie de cet institut privé, a dit que la difficulté de la transition d'après-guerre sera due à des considérations politiques, et il a prédit que quel que soit le résultat de l'élection présidentielle de 1944, il n'y aura pas de majorité ferme au Congrès, et qu'en conséquence il sera difficile d'agir sur ces problèmes.

Mais MM. Cherne et Henderson estiment que si l'on préparait des projets concrets cela permettrait d'éviter les dangers qu'ils prévoient.

Subsides et inflation

Washington, 2 (C.P.) — L'ombre des élections de 1944 commence à jouer un rôle perturbateur dans plusieurs problèmes aux Etats-Unis, et retarde même l'effort de guerre. On peut constater le retour de l'esprit de parti au sujet de plusieurs questions que le gouvernement a à résoudre.

C'est le cas notamment sur le bill des taxes; les membres du Congrès aimeraient mieux temporiser; même chose pour la campagne contre l'inflation et le contrôle des prix.

Le président Roosevelt a envoyé hier au Congrès un message de 10,000 mots, son plus long à date. Il a dit aux législateurs que ce n'est pas le temps de s'engager dans le domaine inconnu des prix et salaires incontrôlés et incontrôlables. Le gouvernement veut avoir le pouvoir de continuer à tenir les prix des vivres par des subsides. Mais le bloc agricole au Congrès veut que les prix augmentent; et il commande assez de vote, avec une élection en vue, pour qu'on se demande si le président pourra gagner son point.

On peut s'attendre à ce que la politique fasse ajourner les décisions de grande importance et pousse à adopter des compromis au lieu des décisions définitives qui seraient plus utiles. Les considérations politiques s'élèvent au-dessus des considérations nationales ou économiques, comme on peut le voir au sujet de la grève des charbonniers.

L'éclairage revient

New-York, 2 (A.P.) — Les villes côtières sont revenues hier soir presque à l'éclairage de l'avant-guerre, signe que les sous-marins ennemis ont été chassés. Les lumières ont commencé à briller d'abord sur la côte atlantique, puis sur la côte du golfe, et enfin sur la côte du Pacifique.

Entre toutes ces nouvelles lumineuses on a remarqué la torche de la statue elle-même, sur le Broadway les théâtres et restaurants ont rallumé leurs enseignes et affiches multicolores qui rappelaient le temps de paix; mais les grands panneaux-réclame qui dominent cette grande voie sont restés sombres, et on croit qu'ils resteront éteints quelque temps encore pour économiser l'électricité.

Washington, 2. (Spécial à la Gazette et au N.Y. Times)

Le représentant Smith, (rép. Ohio), est venu à négocier un contrat avec M. Ickes, les propriétaires de mines auront probablement le choix entre l'acceptation du contrat ou la perte du contrôle de leurs propriétés pour la durée de la guerre.

Feu Mme Gélase Blaquièrre

Dimanche matin est décédée à l'âge de 82 ans et 3 mois dame Gélase Blaquièrre, née Dubé (Marie). Elle était d'origine dominicaine.

Le service aura lieu à l'église de Notre-Dame-de-Grâce demain matin à 9 heures.

Pas de fleurs.

Le Devoir offre ses vives condoléances à M. Arthur Blaquièrre et à la famille en deuil.

Nouveauté Esquisses parisiennes en des temps heureux 1830 - 1848 par Louis Allard La petite histoire de Paris sous le règne de Louis-Philippe. Un feu roulant d'anecdotes spirituelles. Volume de 340 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La région de Montréal a souscrit plus de \$200,000,000

Hier soir l'emprunt avait atteint \$917,662,400 — L'armée canadienne outre-mer a atteint son objectif — La province de Québec a versé \$255,994,050

A midi, le comité provincial du 5e emprunt de la Victoire, à Montréal, annonçait que la souscription totale de l'île de Montréal s'établissait à \$204,826,700, soit 80.6% de l'objectif de \$254 millions. Les ventes de dernières 24 heures se sont chiffrées à \$20,866,700.

Par ailleurs, l'emprunt de la province de Québec s'est inscrit pour un total de \$255,994,050, soit 78.5% du quota provincial de \$326 millions.

Succès magnifique au C. N.

Montréal, 2 — A date, 71,288 employés du Canadien National à travers le pays, ont souscrit \$7,004,850 au 5e emprunt de la Victoire — et il reste encore une semaine de campagne. Lors du précédent emprunt, 68,744 s'étaient inscrits pour une somme globale de \$6,825,000, et ceci durant la campagne entière.

Ces chiffres comprennent la contribution des Lignes aériennes Trans-Canada et de la Canadian National Munitions Co., aussi bien que celle des employés du réseau ferroviaire lui-même.

Les grosses souscriptions

Parmi les plus récentes souscriptions de \$500,000 et plus, mentionnons celles que voici: Crown Life Insurance Co., Toronto, \$2,500,000; Excelsior Life Insurance Co., \$2,000,000; Fonds d'amortissement de la Cité de Toronto, \$1,500,000; Howard Smith Paper Mills Limited, Québec, \$1,250,000; Price Brothers and Company, Ltd., Québec, \$1,250,000; Royal Trust Company, Montréal, \$1,115,000; Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., Montréal, \$1,000,000; British Columbia Sugar Refining Co., Ltd., et compagnies associées, Vancouver, \$1,000,000; Hamilton Bridge Co., Ltd., \$500,000; Home Insurance Co., New-York, \$500,000; Canadian Import Company, Ltd., \$500,000.

Les Etats-Unis à l'honneur, demain

Demain, durant toute la journée, le Comité national des finances de guerre, rendra hommage aux Etats-Unis et à la nation américaine. Les principales manifestations commenceront à midi, à la place de la Victoire (carré Phillips) où la fanfare du dépôt de l'effectif no 5 de Lachine (C.A.R.C.) donnera un concert de musique militaire.

A midi et demi, arriveront les délégations américaines et les invités d'honneur qui prononceront des allocutions. Demain soir, à 8 h., concert par la fanfare des Fusiliers Mont-Royal.

Joan Fontaine à la radio

L'artiste de Hollywood Joan Fontaine racontera l'histoire de "ce qu'il y a de mieux à faire", à la radio ce soir, pour les auditeurs de C.B.M. de 6 h. 10 à 6 h. 15 et de C.F.C.F. de 7 h. à 7 h. 05. Sous les auspices du Comité national des finances de guerre, cette série d'émissions quotidiennes se rattache au 5e Emprunt de la Victoire.

Le district militaire no 4

Le district militaire no 4 a touché hier 212% de son objectif alors que 536 souscripteurs ont acheté pour \$119,700 d'obligations de la victoire, portant le grand total de \$2,500,000.

Le district militaire no 4

Le district militaire no 4 a touché hier 212% de son objectif alors que 536 souscripteurs ont acheté pour \$119,700 d'obligations de la victoire, portant le grand total de \$2,500,000.

Anniversaire célébré par les zouaves

Il y a 75 ans, partait de Montréal le premier détachement de Zouaves pontificaux canadiens — Messe pontificale en l'église St-Zotique, suivie d'un banquet — Présence de S. E. Mgr l'Archevêque — Sermon du Père Francoeur, O.M.I.

Les Zouaves pontificaux de Montréal ont marqué dimanche le 75e anniversaire de leur départ pour Rome par une messe pontificale avec sermon de circonstance et par un banquet.

Marcel Hubert et Pierre Monteux

Lorsque à peine âgé de quatorze ans, Marcel Hubert remporta le Premier Prix de violoncelle au Conservatoire de Paris, on lui prédit un avenir glorieux, et depuis lors il n'a fait que répondre aux espoirs qu'on avait mis en lui. Le triomphe qu'il a remporté vendredi soir avec l'Orchestre Philharmonique n'a donc rien qui doive étonner. Le Concerto de Saint-Saëns est certainement l'un des plus beaux qu'on ait jamais écrits pour le violoncelle. Il possède toutes les qualités qu'on peut exiger d'une pièce concertante: la clarté et l'équilibre entre la partie solo et la partie d'accompagnement, encore plus nécessaires à un instrument grave qu'à tout autre, l'inspiration mélodique et l'obligation d'être pleinement virtuose que toutes les deux exactement dosées, et par-dessus tout l'absence de prétentions à l'idéologie sociale; car, ne l'oublions pas, ce peut admettre la symphonie, la sonate orchestrale, le concerto doit s'en abstenir. C'est pourquoi le n° 13 de pas à mettre celui de Saint-Saëns sur le même plan que le son, pour le violon, les concertos de Beethoven et celui de Mendelssohn, avec une parenté plus proche du second que du premier. C'est bien comme cela que le comprend M. Hubert et la virtuosité qu'il y a déployée a pu être la cause des applaudissements qui l'ont salué, c'est parce qu'elle se complétait d'une entière compréhension musicale. Maintes fois rappelés, Marcel Hubert a fini par donner satisfaction à l'auditoire, en jouant de magnifique façon une Gavotte de Bach pour violoncelle seul.

Dans le programme de l'orchestre, c'est, comme il fallait s'y attendre, la Passacaille et Fugue de Bach instrumentée par Respighi à la suite de Daphnis et Chloé de Ravel qui remportent le plus vif succès. La 2e Symphonie de Brahms, qui est la moins puissante des quatre, n'a jamais l'emprise des autres.

Respighi et Ravel sont trop modernes pour n'avoir pas saisi tout l'effet qu'on peut retirer, sans pour cela devenir tapageurs d'un procédé cher à Wagner: celui qui consiste à écrire à quatre parties harmoniques pour chaque groupe d'instrument ou c'est possible. Il s'ensuit une richesse sonore qu'on ne trouve pas toujours dans l'instrumentation classique. Le même procédé se rencontre souvent chez Richard Strauss. L'instrumentation d'Elektra par exemple — mais sans la discrétion qui doit guider son emploi. Dans l'orchestration de la Passacaille et celle de la Suite de Ravel, M. Monteux s'est conformé aux demandes des deux en complétant ainsi les parties: trois flûtes (une quatrième n'aurait fait qu'un fond trop faible), trois bassons et le contrebasson (celui-ci suppléé par la clarinette contrebasse de M. Paul Pratte), quatre trompettes appuyées par les trois trombones et le tuba. Avec le complément des instruments habituels — les cordes et les cors — une combinaison qui, manée avec l'habileté que possèdent Ravel et Respighi, ne peut offrir des sonorités extrêmement voluptueuses, à la condition que le chef sache les intégrer les unes dans les autres.

Or M. Pierre Monteux est passé maître dans l'art de pétrir les timbres. Pour ma part, je n'ai jamais entendu des deux œuvres avec une jouissance aussi profonde.

Dans la Pantomime de Daphnis et Chloé, la première flûte à une importante partie solo et M. Monteux n'a pas manqué de partager les applaudissements adressés à lui et à l'orchestre, après la Danse générale à M. Hervé Baillargeon.

A la fin du concert, le chef d'orchestre a eu la pensée d'associer sa patrie au succès qu'il obtient en terre canadienne. La soirée avait commencé, comme il se doit, par l'Hymne national et le God save the King. M. Monteux l'a terminée, à la grande émotion de tous, par la Marseillaise. L'étiquette veut que l'Hymne royal et O Canada soient écoutés sans applaudissements. Mais il n'y avait aucun protocole qui put régir la présentation de l'Hymne français et l'auditoire l'a applaudi avec ferveur.

Frédéric PELLETIER

Entretiens avec M. Eden

Ankara, 2 (A. P.) — Sir Hugh Knatchbull-Hugessen, ambassadeur britannique en Turquie, et Nouman Menemencioğlu, ministre des Affaires extérieures de Turquie, sont arrivés par train spécial pour le Cairé afin de discuter avec le secrétaire aux Affaires extérieures Anthony Eden, cément sur les répercussions pour la Turquie de la conférence de Moscou.

Nouveaux logements

Toronto, 2 (C.P.) — Le conseil de ville de Toronto a décidé hier soir de demander aux gouvernements fédéral et provincial de l'aider dans son programme de construction de 1000 logements bon marché en 1944.

Un prince danois arrive en Suède

Stockholm, 2 (A.P.) — Le prince Gorm de Danemark, âgé de 24 ans et neveu du roi Christian, s'est rendu en Suède après avoir fui son pays avec d'autres officiers danois, à la suite de leur libération par les Allemands. Le prince Gorm faisait partie du groupe d'officiers qui ont dirigé une révolte active contre les Allemands le 28 août, quand le Danemark fut placé sous une dictature militaire nazie.

Dans les Laurentides, le ministre espère que les travaux de terrassement s'étendront jusqu'à Piémont cet automne. Il ne reste plus d'autre part que deux milles à terminer entre Piémont et Ste-Adèle. L'an prochain on étendra de l'asphalte sur cette partie de route.

Declarations conjointes publiées à l'issue de la conférence de Moscou

Entente pour sauvegarder la paix internationale — Déclarations particulières au sujet de l'Italie, de l'Autriche et des atrocités commises par les Allemands en pays occupés

Washington, 2 (A.P.) — Voici les textes des déclarations signées à la conférence de Moscou par le commissaire du peuple aux Affaires extérieures Molotov, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures Anthony Eden, et le secrétaire d'Etat Cordell Hull:

Déclaration conjointe des quatre nations

Les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et de la Chine: Unis dans leur résolution, conformément à la déclaration des Nations-Unies du 1er janvier 1942 et à des déclarations ultérieures de continuer les hostilités contre ces puissances de l'Axe avec lesquelles ils sont respectivement en guerre, jusqu'à ce que ces pouvoirs aient mis bas les armes après une capitulation sans conditions.

Conscients de leurs responsabilités d'assurer leur libération et celle des peuples alliés de la menace d'agression; Reconnaissant la nécessité d'assurer un passage rapide et ordonné de la guerre à la paix et d'établir et de maintenir la paix internationale et la sécurité, avec le minimum d'emploi des ressources humaines et économiques du monde pour les armements;

1. Que leur action unifiée engagée pour la poursuite de la guerre contre leurs ennemis respectifs se continuera pour l'organisation et le maintien de la paix et de la sécurité;

2. Que ceux parmi eux qui sont en guerre contre un ennemi commun agiront de concert dans toutes les questions relatives à la reddition et au désarmement de cet ennemi;

3. Qu'ils prendront toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour se prémunir contre la violation des termes imposés à l'ennemi;

4. Qu'ils reconnaissent la nécessité d'établir le plus tôt possible une organisation générale internationale, fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats épris de la paix et ouverte à la participation de tous les Etats de la paix internationale et de la sécurité;

5. Que dans le but de sauvegarder la paix internationale et la sécurité pendant le rétablissement de la paix et de l'ordre et l'inauguration d'un système de sécurité générale, ils se consulteront les uns les autres et, à l'occasion, avec d'autres membres des Nations-Unies, dans le but d'arriver à une action commune au nom de la communauté des nations;

6. Qu'après la fin des hostilités, ils n'emploieront pas leurs forces militaires au sein des territoires des autres Etats, sauf dans les buts prévus dans cette déclaration et, après consultation conjointe;

7. Qu'ils conféreront et coopéreront entre eux et avec les autres membres des Nations-Unies pour arriver à un accord général pratique sur le sujet de la réglementation des armements dans la période de l'après-guerre.

Déclaration au sujet de l'Italie

Les secrétaires aux Affaires extérieures des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique ont établi que leurs trois gouvernements sont en accord entier que la politique alliée à l'égard de l'Italie doit se fonder sur le principe fondamental que le fascisme et toute son influence néfaste et son organisation doivent être complètement détruits et que le peuple italien doit avoir l'occasion d'établir des institutions administratives et autres fondées sur des principes démocratiques.

Les secrétaires aux Affaires extérieures des Etats-Unis et du Royaume-Uni déclarent que l'action de leurs gouvernements, dès le début de l'invasion du territoire italien par les forces armées allemandes, a été dictée par les exigences militaires primordiales. L'Union soviétique, s'est fondée sur cette politique.

1. Que l'application de cette politique à l'avenir, les secrétaires aux Affaires extérieures des trois gouvernements s'accordent que les mesures suivantes sont importantes et doivent être appliquées: 1. Il est essentiel que le gouvernement italien soit rendu plus démocratique et y faisant entrer des représentants de ces sections du peuple italien qui se sont toujours opposés au fascisme;

2. La liberté de parole, de culte religieux, de conviction politique, de la presse et d'assemblée doivent être restaurés entièrement en faveur du peuple italien qui aura aussi le droit de former des groupes politiques indépendants;

Declarations conjointes publiées à l'issue de la conférence de Moscou

Entente pour sauvegarder la paix internationale — Déclarations particulières au sujet de l'Italie, de l'Autriche et des atrocités commises par les Allemands en pays occupés

Washington, 2 (A.P.) — Voici les textes des déclarations signées à la conférence de Moscou par le commissaire du peuple aux Affaires extérieures Molotov, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures Anthony Eden, et le secrétaire d'Etat Cordell Hull:

Déclaration conjointe des quatre nations

Les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et de la Chine: Unis dans leur résolution, conformément à la déclaration des Nations-Unies du 1er janvier 1942 et à des déclarations ultérieures de continuer les hostilités contre ces puissances de l'Axe avec lesquelles ils sont respectivement en guerre, jusqu'à ce que ces pouvoirs aient mis bas les armes après une capitulation sans conditions.

Conscients de leurs responsabilités d'assurer leur libération et celle des peuples alliés de la menace d'agression; Reconnaissant la nécessité d'assurer un passage rapide et ordonné de la guerre à la paix et d'établir et de maintenir la paix internationale et la sécurité, avec le minimum d'emploi des ressources humaines et économiques du monde pour les armements;

1. Que leur action unifiée engagée pour la poursuite de la guerre contre leurs ennemis respectifs se continuera pour l'organisation et le maintien de la paix et de la sécurité;

2. Que ceux parmi eux qui sont en guerre contre un ennemi commun agiront de concert dans toutes les questions relatives à la reddition et au désarmement de cet ennemi;

3. Qu'ils prendront toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour se prémunir contre la violation des termes imposés à l'ennemi;

4. Qu'ils reconnaissent la nécessité d'établir le plus tôt possible une organisation générale internationale, fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats épris de la paix et ouverte à la participation de tous les Etats de la paix internationale et de la sécurité;

5. Que dans le but de sauvegarder la paix internationale et la sécurité pendant le rétablissement de la paix et de l'ordre et l'inauguration d'un système de sécurité générale, ils se consulteront les uns les autres et, à l'occasion, avec d'autres membres des Nations-Unies, dans le but d'arriver à une action commune au nom de la communauté des nations;

6. Qu'après la fin des hostilités, ils n'emploieront pas leurs forces militaires au sein des territoires des autres Etats, sauf dans les buts prévus dans cette déclaration et, après consultation conjointe;

7. Qu'ils conféreront et coopéreront entre eux et avec les autres membres des Nations-Unies pour arriver à un accord général pratique sur le sujet de la réglementation des armements dans la période de l'après-guerre.

Déclaration au sujet de l'Italie

Les secrétaires aux Affaires extérieures des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique ont établi que leurs trois gouvernements sont en accord entier que la politique alliée à l'égard de l'Italie doit se fonder sur le principe fondamental que le fascisme et toute son influence néfaste et son organisation doivent être complètement détruits et que le peuple italien doit avoir l'occasion d'établir des institutions administratives et autres fondées sur des principes démocratiques.

Les secrétaires aux Affaires extérieures des Etats-Unis et du Royaume-Uni déclarent que l'action de leurs gouvernements, dès le début de l'invasion du territoire italien par les forces armées allemandes, a été dictée par les exigences militaires primordiales. L'Union soviétique, s'est fondée sur cette politique.

1. Que l'application de cette politique à l'avenir, les secrétaires aux Affaires extérieures des trois gouvernements s'accordent que les mesures suivantes sont importantes et doivent être appliquées: 1. Il est essentiel que le gouvernement italien soit rendu plus démocratique et y faisant entrer des représentants de ces sections du peuple italien qui se sont toujours opposés au fascisme;

2. La liberté de parole, de culte religieux, de conviction politique, de la presse et d'assemblée doivent être restaurés entièrement en faveur du peuple italien qui aura aussi le droit de former des groupes politiques indépendants;

Declarations conjointes publiées à l'issue de la conférence de Moscou

Entente pour sauvegarder la paix internationale — Déclarations particulières au sujet de l'Italie, de l'Autriche et des atrocités commises par les Allemands en pays occupés

Washington, 2 (A.P.) — Voici les textes des déclarations signées à la conférence de Moscou par le commissaire du peuple aux Affaires extérieures Molotov, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures Anthony Eden, et le secrétaire d'Etat Cordell Hull:

Déclaration conjointe des quatre nations

Les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et de la Chine: Unis dans leur résolution, conformément à la déclaration des Nations-Unies du 1er janvier 1942 et à des déclarations ultérieures de continuer les hostilités contre ces puissances de l'Axe avec lesquelles ils sont respectivement en guerre, jusqu'à ce que ces pouvoirs aient mis bas les armes après une capitulation sans conditions.

Conscients de leurs responsabilités d'assurer leur libération et celle des peuples alliés de la menace d'agression; Reconnaissant la nécessité d'assurer un passage rapide et ordonné de la guerre à la paix et d'établir et de maintenir la paix internationale et la sécurité, avec le minimum d'emploi des ressources humaines et économiques du monde pour les armements;

1. Que leur action unifiée engagée pour la poursuite de la guerre contre leurs ennemis respectifs se continuera pour l'organisation et le maintien de la paix et de la sécurité;

2. Que ceux parmi eux qui sont en guerre contre un ennemi commun agiront de concert dans toutes les questions relatives à la reddition et au désarmement de cet ennemi;

3. Qu'ils prendront toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour se prémunir contre la violation des termes imposés à l'ennemi;

4. Qu'ils reconnaissent la nécessité d'établir le plus tôt possible une organisation générale internationale, fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats épris de la paix et ouverte à la participation de tous les Etats de la paix internationale et de la sécurité;

5. Que dans le but de sauvegarder la paix internationale et la sécurité pendant le rétablissement de la paix et de l'ordre et l'inauguration d'un système de sécurité générale, ils se consulteront les uns les autres et, à l'occasion, avec d'autres membres des Nations-Unies, dans le but d'arriver à une action commune au nom de la communauté des nations;

6. Qu'après la fin des hostilités, ils n'emploieront pas leurs forces militaires au sein des territoires des autres Etats, sauf dans les buts prévus dans cette déclaration et, après consultation conjointe;

7. Qu'ils conféreront et coopéreront entre eux et avec les autres membres des Nations-Unies pour arriver à un accord général pratique sur le sujet de la réglementation des armements dans la période de l'après-guerre.

Déclaration au sujet de l'Italie

Les secrétaires aux Affaires extérieures des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique ont établi que leurs trois gouvernements sont en accord entier que la politique alliée à l'égard de l'Italie doit se fonder sur le principe fondamental que le fascisme et toute son influence néfaste et son organisation doivent être complètement détruits et que le peuple italien doit avoir l'occasion d'établir des institutions administratives et autres fondées sur des principes démocratiques.

Les secrétaires aux Affaires extérieures des Etats-Unis et du Royaume-Uni déclarent que l'action de leurs gouvernements, dès le début de l'invasion du territoire italien par les forces armées allemandes, a été dictée par les exigences militaires primordiales. L'Union soviétique, s'est fondée sur cette politique.

1. Que l'application de cette politique à l'avenir, les secrétaires aux Affaires extérieures des trois gouvernements s'accordent que les mesures suivantes sont importantes et doivent être appliquées: 1. Il est essentiel que le gouvernement italien soit rendu plus démocratique et y faisant entrer des représentants de ces sections du peuple italien qui se sont toujours opposés au fascisme;

2. La liberté de parole, de culte religieux, de conviction politique, de la presse et d'assemblée doivent être restaurés entièrement en faveur du peuple italien qui aura aussi le droit de former des groupes politiques indépendants;



Mardi, 2 novembre 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA: 9.00 P.M. ORCHESTRE DE TORONTO. Cet orchestre symphonique...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 4.30 Radio-Collège, 4.45 Radio-Collège, 5.00 Radio-Collège, 5.15 Heures du thé, 5.30 Nouvelles, 5.45 Les plus beaux disques, 6.00 Le radio et son rôle, 6.10 Les Services auxiliaires féminins, 6.15 Musique, 6.30 L'Amérique et la guerre, 6.33 Causerie, 6.45 Musique, 7.00 Un homme et son péché, 7.15 Métropole de Robert Choquette, 7.30 Nouvelles de B.C., 7.45 Mélodies masculines, 8.00 Secrétaire du docteur, 8.00 Mine d'Or, 8.30 Orchestre symphonique de Toronto, 10.00 Nouvelles et sport, 10.15 La Société Royale du Canada, 10.30 Causerie, 11.00 Musique, 11.15 Orchestre de danse, 11.28 Nouvelles.

Mercredi, 3 novembre 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA: 10.30 P.M. ORCHESTRE - M. J. A. Bernier, organisateur de Québec, Jouera mercredi...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 7.30 Nouvelles, 8.00 Radio-Journal, 8.15 Élévation de la victoire, 8.30 Pot-pourri, 8.35 Nouvelles, 8.45 Programme musical, 8.55 Les plus beaux disques, 9.00 Nouvelles, 9.05 Chez Rose, 9.10 Courrier du jour, 9.25 Pièce de famille, 9.30 Pierre Justine, 9.35 Grande Soeur, 9.40 Mémoires Roucouard, 9.45 Diversissements, 9.50 Jeunesse dorée, 9.55 Quêtes nouvelles, 10.00 Nouvelles, 10.05 Revue rural, 10.10 Revue Principale, 10.15 Vers le soleil, 1.45 Le rôle de la femme, 2.00 Musique, 2.15 Régal, 2.30 Musique de chambre, 3.30 Nouvelles, 3.35 Chœurs d'oeuvre de la paroisse, 4.30 Radio-Collège, 4.45 Radio-Collège, 4.50 Les plus beaux disques, 6.00 Programmes de la soirée, 6.10 Les Services auxiliaires féminins, 6.30 Entre les lignes, 6.45 Mélodie du soir, 7.00 Un homme et son péché, 7.15 Métropole de Robert Choquette, 7.30 Nouvelles de B.C., 7.45 La fiancée du commandant, 7.55 Le corps d'aviation, 8.05 Sérénades pour cordes, 8.30 L'An chanté, 9.00 Radio-théâtre: Sérénade, 10.00 Radio-Journal, 10.15 Les hebdomes et le temps présent, 10.30 Prédiction d'orgue, 11.00 Musique, 11.15 Orchestre de danse, 11.28 Musique.

Les libéraux se sont consacrés entièrement à l'effort de guerre depuis 1940

Déclaration de M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics — Assemblée à Gracefield

Gracefield, comté de Gatineau, 2. "Si les libéraux n'ont pas fait de politique, depuis les dernières élections fédérales de 1940, c'est que nous voulions nous consacrer entièrement à l'effort de guerre. Lorsque nous sommes en guerre, il faut que chacun fasse son devoir pour arriver le plus tôt possible à la victoire. Dans sa politique de guerre, M. King n'a qu'un but: l'intérêt du Canada. Et toutes ses décisions ont toujours été basées sur l'intérêt de la nation canadienne."

C'est ce que déclarait, samedi soir, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Alphonse Fournier, à Gracefield, dans le comté de Wright, au fédéral, et de Gatineau, au provincial. La réunion était sous la présidence du maire de Gracefield, M. Joseph Vaillancourt. Les autres orateurs de ce rassemblement libéral étaient MM. Henri Renault, ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout et député de Beauce; le Dr Rodolphe Leduc, député fédéral de Wright; M. J.-Célestin Nadon, député provincial de Gatineau; M. Maurice Lalonde, député fédéral de Labelle; M. E. C. Law, député provincial de Pontiac, et M. W. R. Macdonald, député fédéral de Pontiac.

M. Fournier ajouta: "Vous avez, dit-il, levant vous des représentants tant fédéraux que provinciaux de l'ouest de la province. C'est là la preuve évidente qu'il n'existe pas de division dans nos rangs. Le mot libéral ne comporte aucune distinction tant au fédéral qu'au provincial. Nous ne sommes pas des gens qui changent de chef à tout moment. A Ottawa, nous avons le même chef, M. King, depuis 25 ans. Il a été administré notre pays depuis 17 ans. Un homme qui peut ainsi, durant autant de temps conserver la confiance des siens, n'est pas le premier venu."

"En 1939, après que l'Angleterre et la France eurent déclaré la guerre à l'Allemagne et que celle-ci avait envahi la Pologne, M. King a réuni députés et sénateurs, à Ottawa, pour décider de l'attitude à prendre. L'état de guerre fut alors déclaré par le Canada sans aucun vote, à la députation sans aucun vote, à la députation sans aucun vote. Trois discours furent prononcés, mais il n'y eut pas de vote. Les libéraux n'ont pas demandé de vote."

"Le Canada est donc en guerre par la volonté unanime de ses représentants. Et pour savoir si la population approuvait notre attitude, M. King alla voter le peuple en mars 1940. Et toute la population nous a approuvés. Nous avons reçu une réplique unanime. Et jamais le parti libéral n'avait obtenu une plus grande victoire dans le passé. 180 libéraux furent alors élus."

"Et nous administrons et gouvernons depuis cette date, soit depuis près de quatre ans. Sans un avenir plus ou moins rapproché, vous serez appelés de nouveau à choisir des députés. Le choix de ces derniers se fera librement. Le but des assemblées que nous tenons présentement est de vous éclairer sur le choix que vous aurez à faire dans le temps. "Au début de la guerre, nous n'avions sous les armes que 4,000 hommes et encore étaient-ils mal préparés. Nombreux sont ceux qui se sont enrôlés volontairement pour aller combattre de l'autre côté des mers. Aujourd'hui, nous avons sous les armes, au pays et en dehors, au-delà de 450,000 hommes. Ils sont équipés d'armes les plus modernes, ils ont été entraînés par des experts. Et nous sommes des plus fiers de voir nos Canadiens se battre pour le maintien de la liberté chez nous. "Et, aujourd'hui, la victoire commence à nous sourire. Mais la guerre est encore loin d'être finie. Nous avons partant encore besoin de l'aide de la population. Notre pays ne pourrait survivre s'il ne lui était possible de faire du commerce avec les autres pays. De là la nécessité d'être dans cette guerre aux côtés des Nations Unies, et que le Canada ait débuté de la guerre, le Canada avait 15 vaisseaux. Et maintenant il en possède au-delà de 500 et nos marins se comptent par plus de 75,000. Nous avons environ 1,000,000 de personnes qui travaillent dans les usines de guerre. Depuis le début du conflit, les exportations de nos produits agricoles ont triplé. "Il a fallu au gouvernement imposer des restrictions, des rationnements et des contrôles. Il s'est de toute nécessité glissé des erreurs. Mais, demandez-vous qui aurait fait mieux que nous. Il existe au Canada deux grandes races, diverses croyances religieuses. Nous avons tenté d'avoir autant d'unité que possible. Et c'est là la politique qui a porté au pouvoir, en 1896, Laurier. "En 1911, les libéraux ont perdu le pouvoir, à cause des nationalistes, qui aujourd'hui tentent le même jeu. Ils veulent faire, aujourd'hui, le même travail que faisaient en 1911, Bourassa et La Vergne. Ils veulent semer la division. Leur doctrine est une de destruction et de haine. Si vous votez pour

A la scène, au concert et à l'écran



LE THEATRE FABIENNE

Inutile d'être grand clerc pour prédire que le nom de Mme Claude Socorro ne passera pas à la postérité. Elle risque bien d'être oubliée dans la constellation des auteurs dramatiques. Et pourtant, ses trois actes en valent bien d'autres, signés de noms plus glorieux. L'intrigue de sa pièce ne manque pas d'intérêt, bien que la correspondance exacte et minutieuse du destin de la mère et de la fille soit tout à fait scolaire et conventionnelle.

Fabienne est une jeune fille de vingt ans, élevée par sa grand-mère et qui souffre de n'avoir point connu sa mère. Celle-ci a divorcé quand sa petite avait que sept ans et elle est partie vivre au loin avec un Argentin qu'elle aimait. Fabienne lui en conserve une rancune farouche; elle ne peut lui pardonner de l'avoir frustrée de la tendresse à laquelle elle avait droit. Une lettre reçue de l'exilié volontaire remet tout en question; elle est seule maintenant et elle souhaite revenir dans sa famille. Fabienne ne l'entend pas de cette oreille. Plutôt qu'elle revienne auprès de celle qui l'a abandonnée si jeune, elle accepte d'épouser un prétendant sans intérêt.

Et c'est ici que commence à se marquer le parallélisme des deux existences. Fabienne a aujourd'hui une fille de quatre ans; depuis un mois, elle entretient une liaison avec un bel officier qui doit bientôt partir pour le Maroc. Le mariage est-il possible? Elle fait venir aussi son enfant? Qu'en dira-t-elle sa mère et c'est un long débat où deux femmes tourmentées essaient de dégarer des fumées de la passion l'horizon du devoir.

Voilà un thème qui en vaut bien un autre. Le premier acte laissait entrevoir un drame mené rondement, d'une belle justesse d'observation. Mais ce premier acte, d'excellente venue, est sans lendemain. Les deux qui le suivent traînent péniblement, se perdent dans des considérations psychologiques aussi pédantes que confuses. Les personnages s'expriment par des sentences générales, qui manquent de naturel. C'est Mme Socorro qui nous donne ses idées sur la vie, sur l'amour, sur le devoir. Nous eussions préféré qu'elle abandonnât le soin à ses personnages.

L'interprétation est solide et bien équilibrée. Janine Sutto est une Fabienne d'une vérité épre et lucide. C'est la jeune fille qui a été élevée avec une certaine austérité et qui rendue à vingt ans se révolte contre la négation apportée à sa sensibilité et à l'épanouissement de ses dons de femme. Elle marque toute la dureté de son coeur qui n'a pas eu l'occasion de s'ouvrir à la vie. Tout le drame de conscience qui se livre en elle est souligné avec finesse et une parfaite maîtrise de ses moyens. Janine Sutto est par-dessus tout une interprète chez qui l'intelligence équilibre harmonieusement la sensibilité. Et ajoutons, ce qui ne gâte rien, que ses toilettes du 2e et du 3e actes sont ravissantes.

Henri Letondal fait l'une de ses compositions savoureuses dont il a le secret. Tant qu'il évitera dans ce genre d'emploi le procédé, il sera assuré de combler pleinement notre attente. Il mêle heureusement la bonhomie et la justesse de ses observations. Antoinette Giroix ne dispose que de la scène finale, mais elle dégage de son rôle tout ce qu'il est possible d'en tirer. Son émotion est sincère, sans se faire exagérément larmoyante, et c'est bien fait ainsi. Jeanne Demons campe une vieille dame fort jolte, d'un naturel parfait. Légère et court-vêtu, Lucille Laporte s'en va à grand pas... sur la scène. Elle possède toutefois du charme et un ton juvénile qui ne manque pas d'agrément; un peu moins de gestes et de dandinement ferait de nous notre affaire. Denis Drouin s'affirme de semaine en semaine; il a de l'élan, de la spontanéité, le métier lui viendra par surcroît. Kingsley prend beaucoup de temps à gagner en souplesse; dommage, car il a de l'élan, de la distinction, mais quelle raideur!

Des décors jolis, sans prétention, qui tirent avantage des possibilités du plateau. Rober DUHAMEL

M. Adrien Pouliot à CBF demain midi M. Adrien Pouliot, président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, donnera au poste CBF de Radio-Canada, demain, 3 novembre, de 1 h. 45 à 2 h. 15 de l'après-midi, une causerie intitulée: L'attitude canadienne-française dans l'Ouest canadien.

L'horaires des spectacles SAINT-DENIS: La dame de coeur, 12 h. 45, 4 h. 8, 6 h. 35, 9 h. 30. Mon coeur balade, 2 h. 10, 5 h. 25, 8 h. 40. LOEWS: "Phantom of the Opera", 11 h. 25, 2 h. 4, 7 h. 20, 9 h. 55. CAPITOL: "Stormy Weather", 11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 45, 7 h. 30, 10 h. 15. "Passport to Suez", 10 h. 12, 4 h. 30, 6 h. 05, 8 h. 45. PALACE: "Corvette K 225", 11 h. 10, 1 h. 50, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55. PRINCESS: "They Came to Blow Up America", 11 h. 35, 2 h. 15, 4 h. 50, 7 h. 50, 10 h. 10. "Larceny With Music", 10 h. 15, 12 h. 55, 3 h. 35, 6 h. 15, 8 h. 55.

La gazette des spectacles Cinéma SAINT-DENIS: La Dame de coeur, avec Michèle Morgan, Gilbert Gil, Henri Guisol, etc. et Mon coeur balance, avec Noël-Noël, Marie Glory, etc. (Du 30 octobre au 5 novembre inclusivement). LOEWS: The Phantom of the Opera, d'après l'oeuvre de Gaston Leroux, film en couleurs, avec Nelson Eddy, Suzanne Foster, Léo Carillo, etc. (Du 29 octobre au 4 novembre inclusivement). PALACE: Corvette K-225, film sur la marine royale canadienne, avec Randolph Scott. (Du 29 octobre au 4 novembre inclusivement). CAPITOL: Stormy Weather, comédie musicale, avec Lena Horne, Bill Robinson, Cab Calloway, etc. et Passport to Suez, avec Warren William et Ann Savage. (Du 29 octobre au 4 novembre inclusivement). PRINCESS: They Came to Blow Up America, film d'espionnage, avec George Sanders et Anna Steph, et Larceny with Music, avec Alan Jones, Leo Carillo, etc. (Du 29 octobre au 4 novembre inclusivement). IMPERIAL: Mr. Lucky et Hitler's Madman. (Du 1er au 4 novembre inclusivement).

HOWARD HAWKS CORVETTE K-225 RANDOLPH SCOTT JAMES HOBBS KEARNEY HARRY FITZGERALD ARBY DREWE FRANK BRIDGET DAVID BRUCE A l'affiche Palace

STORMY WEATHER LEENA HORNE-BILL ROBINSON CAB CALLOWAY AND HIS BAND AND HIS PASSPORT TO SUEZ A l'affiche Capitol

THEY CAME TO BLOW UP AMERICA IT'S DYNAMITE! GEORGE SANDERS WITH ANNA STEIN A l'affiche PRINCESS

Aujourd'hui et jusqu'à jeudi CARY GRANT LARAINA BAY "Mr. Lucky" Autre spectacle: "Hitler's Madman" IMPERIAL

Le quart d'heure de la Survivance française à Radio-Canada La prochaine émission radiophonique mensuelle, gracieusement accordée par Radio-Canada au Comité de la Survivance française, aura lieu le samedi, 6 novembre, de 6 h. 15 à 7 h. 15 p.m. Le conférencier sera M. Jules-Bernard Gingras, M.A., Ph. D., Pédagogue, aumônier du couvent Villa-Maria, à Montréal, vice-président du Comité général Canadien de Montréal. Il a intitulé sa causerie: Pèlerinage haïtien. M. l'abbé Gingras parlera du poste CBF, à Montréal, mais sa causerie sera irradiée sur tous les postes du réseau français de Radio-Canada, ainsi que sur les postes à ondes courtes CBFW-CBFY.

FRANCE - FILM à l'honneur de présenter au SAINT-DENIS avec un groupe d'artistes faisant partie du METROPOLITAN OPERA le chef-d'oeuvre "FAUST" musique de Charles Gounod avec Raoul JOBIN Alexander KIPNIS Nadine CONNER

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: Belair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage. Vend. 5 Nov. à 8 h. 15

Y aura-t-il des femmes dans la police? Me Fernand Dufresne, chef de la police, ne recommande pas l'entrée des femmes dans la police de Montréal. Mais il est prêt à tenter l'expérience si l'on trouve des candidates pouvant remplir les fonctions exigées. A sa réunion de novembre qui aura lieu mardi, le comité exécutif donnera des explications à ce sujet. Jusqu'à récemment, les autorités policières ont placé des constables âgés ou en convalescence dans les parcs pour y exercer une certaine surveillance. "L'été comme l'hiver, les ennemis qu'éprouvent ces employés leur sont causés par des jeunes gens entre 12 et 18 ans, dont ils ont peine à se faire obéir. En face de cet état de choses, le directeur du service de la police doute que les services des femmes-constables puissent être de quelque officialité, et il préfère attendre que l'expérience ait été faite par l'arrestation de jeunes délinquants de cet âge qu'avec beaucoup de difficulté. "Toutefois, il serait prêt à tenter l'expérience si le besoin s'en fait sentir et s'il est possible de trouver des candidates pouvant raisonnablement remplir ces fonctions. Il n'y a pas de chemin de fer et très peu de routes dans Bornéo.

SARRAZIN Le choix et l'ajustement d'appareils orthopédiques doivent être confiés à un spécialiste. Notre maison est la seule pharmacie à Montréal ayant à son emploi un expert qui s'occupe exclusivement de ces importantes fonctions. CHOCQUETTE Pharmaciens chimistes 921, rue Ste-Catherine est PL. 9622

LIONEL DAUNAIS dans le rôle de Laerte, de l'opéra Mignon, que présenteront les Variétés Lyriques les 25, 27, 28, 30 novembre, 2, 4 et 5 décembre prochains au Monument National.



LA PAGE FEMININE

Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Chère Madame Fadette, Je suis une de vos jeunes lectrices. J'adore les contes et je m'ennuie un peu des fées dans mon couvent où on n'en parle pas plus que si elles n'existaient pas...

Chez les Institutrices rurales Réunion du Bureau provincial de la Fédération à Québec

Les municipalités scolaires qui seront privées de leurs subventions — Le traitement insuffisant — Les 238 titulaires non diplômés dans 29 districts

La deuxième réunion trimestrielle du Bureau de la Fédération Catholique des Institutrices Rurales de la Province de Québec a été l'une des plus importantes et des plus intéressantes tenues jusqu'ici, au témoignage des 44 membres qui y assistaient.

Parmi les déléguées, on remarquait Mmes Clotilde Laquerre et Claire Collette, respectivement présidentes des associations fondées les 23 et 24 octobre derniers dans les Districts 24 et 23.

Le Bureau Provincial, après avoir pris connaissance des rapports des déléguées présentes, croit opportun de faire les déclarations suivantes:

1° Il félicite et remercie le Département de l'Instruction Publique pour la décision prise de "priver de leurs subventions toutes les municipalités scolaires qui ne paieront pas, cette année, à chacune de leurs institutrices, un salaire annuel d'au moins \$400.00."

2° Il constate que le traitement, en dépit du progrès réel accompli jusqu'ici, reste toujours, étant donné l'augmentation sans cesse croissante du coût de la vie, nettement insuffisant.

3° Il s'élève de l'envahissement toujours grandissant de la profession par les titulaires non diplômés (A date il y a, dans 29 districts, 238 titulaires non diplômés et les rapports de la Gaspésie, de l'Abitibi et d'autres régions où l'on trouve la plus forte proportion de personnes non diplômées ne sont pas encore parvenus à la Fédération).

4° Il déclare à nouveau que le nombre d'institutrices brevetées est suffisant pour remplir les cadres de la profession si les Commissions scolaires veulent se donner la peine de chercher des titulaires qualifiées et leur offrir une rémunération convenable.

5° Il renouvelle ses instances pour que la Loi de l'Instruction publique soit amendée en retranchant les articles 19 et 20 lesquels, en autorisant, en certains cas, l'engagement de personnes non diplômées, donne lieu à de nombreux abus.

FADETTE

Souvenir

Le ciel est terni. On dirait qu'une vieille sorcière est cachée là-haut dans les nuages et qu'elle y va à grands coups de son balai noir.

Le vent gémit, puis hurle sa douleur de voir s'ensevelir la nature riante d'hier. Une impression de solitude et d'isolement nous serre le cœur.

C'est l'automne. C'est aussi novembre qui fait tinter dans les clochers froids le glas plaintif du souvenir. Recueillons-nous un instant et prions une oraison attentive à l'âme suppliante de l'ami, de l'affection, de l'amour ou de la justice.

Un jour, lorsque nous dormirons à notre tour notre dernier sommeil sous le terre béni, d'autres se souviendront et prieront.

REINETTE

VARIETES

Les éternuements et leur augure

Nous doutons-nous, aujourd'hui, que, chez les anciens, l'éternuement était considéré comme un signe augural? Dans l'Olyssée, au moment où Pénélope venait de se répandre en imprécations contre ses prétendants...

Selon les pays, les éternuements du souverain donnaient lieu à des manifestations diverses. En Afrique, les coutumes lui tournaient le dos en se donnant une forte claque sur la cuisse droite.

D'après Plin, Tibère fut le premier à vouloir être salué quand il éternuait. La formule était celle-ci: "Que Jupiter le conserve!"

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

Tout cela est bien réconfortant, n'est-il pas vrai? Et nous nous sentons désormais moins misérables quand nous serons affligés de ce léger inconvenant.

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

Les bons plats aux pruneaux

Achetez de gros pruneaux charnus, à pellicule brillante, sèche et résistante: les pruneaux nous contiennent trop d'eau que l'on paie au prix de la chair du fruit.

Les pruneaux de second choix, achetés en vrac, doivent être d'abord débarrassés des poussières par un rapide lavage.

LAPIN AUX PRUNEUX

Prenez un lapin de trois livres environ, coupez en morceaux un quart de lardons, une demi-livre de pruneaux, un quart de raisins secs égouttés, deux douzaines de petits oignons, deux cuillerées à soupe de beurre, deux cuillerées à café de vinaigre, sel, poivre, une branche de thym.

FOIE DE VEAU AUX PRUNEUX

Prenez quatre tranches de foie de veau, un quart de gros lardons, un demi-verre de vin rouge, un demi-verre d'eau, une demi-livre de pruneaux, deux oignons, persil, un oeuf de beurre.

OIE FARGIE AUX PRUNEUX

Prenez une demi-livre de porc très maigre, trois oignons hachés, deux jaunes d'oeufs, quinze pruneaux, douze olives hachées.

BOEUF BOURGUIGNON AUX PRUNEUX

Prenez un boeuf bourguignon, servez-le accompagné de pruneaux cuits au vin rouge et remplacez le noyau par une noisette grillée.

préparées furent-elles ordonnées pour prévenir l'effet de cet éternuement. Mais nous préférons croire que cette coutume prit naissance à l'époque lointaine où les éternuements étaient de bon augure.

EATON Chaussures à support de l'arche Oxfords 7.50 et 12.00 Bottines 8.00 et 13.00 SERVICE DE RAYON-X THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Cà et là

Debuts d'un journaliste

Monselet, quand il arriva à Paris pour y faire du journalisme et de la littérature, n'y connaissait personne. Comment débiter? Il ne fit ni une ni deux.

Echos et glanes

Naturellement, il fut indigné d'apercevoir une nouvelle recrue qui dormait profondément dans une des dernières rangées de la salle.

Chez les Sourdes-Muettes

Soupers aux huîtres

S. E. Mgr J. Charbonneau a bien voulu accepter de présider à la table d'honneur le souper aux huîtres du 3 novembre, à l'Institut des Sourdes-Muettes.

Où teindre est un art

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus Bureau : 4368, rue Parthénon Ateliers : 4371, Lafrance

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIER 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Les écrivains français de l'entre-deux-guerres

Les Editions Bernard Valiquette publient, à la demande du public, une deuxième édition de "Les Ecrivains Français de l'Entre-deux-guerres" par Pierre Brodin.

Volume de 362 pages. Au comptant \$1.25; par poste \$1.35.

DU même auteur et au même prix: "Maîtres et témoins de l'entre-deux-guerres". Volume de 245 pages.

Agir, c'est mieux... Jamais, depuis des années, octobre ne fut si beau... Et, à son tour, novembre commence bien.

Le nouveau soldat se leva lentement et vint au pupitre du professeur où il expliqua non seulement le chlore mais leur donna un cours complet sur les autres gaz dont on se sert dans la guerre moderne.

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

On trouve en effet dans ce dernier le passage suivant: "Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence."

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

A l'École des parents

Mercredi, le 3 novembre, commencera la deuxième série de cours sur le bonheur dans le mariage chrétien. Cette série de quatre cours sera donnée par le Dr Léon Gérin-Lajoie, professeur de gynécologie à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

École Ménagère provinciale

Ce soir à 7 h. 30, à l'École ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, démonstration culinaire du menu suivant: le lapin à la canadienne, les croquettes parmentier, les petites oignons persis, la salade méli-méio, pouding aux épices à la vapeur, la sauce au citron, les pâtés de frites économiques, les broches au miel.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Jeu de société, le 4 novembre, il y aura heure sainte, de 8 à 9 h., dans la chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont.

Démonstration culinaire

L'emploi de la pâte feuilletée au menu de nos repas de famille ou de cérémonie est une précieuse ressource en ce temps de rationnement. Elle donne une valeur substantielle non seulement à de délicieux desserts, mais elle permet de varier la présentation des légumes et des viandes.

Partie de cartes

Mercredi, 3 novembre, à 2 h., une partie de cartes aura lieu à 4312 rue Papineau, au profit de l'Œuvre de la Réparation à la T. S. Pace Inc. Cordiale invitation à toutes les amies.

Dîner-causerie

Le major-général L.-R. LaPléche, D.S.O., ministre des Services nationaux et de guerre, fera une causerie devant les membres du Canadian Women's Press Club de Montréal, à l'issue d'un dîner au Ritz-Carlton, mercredi soir le 3 novembre.

Chaque soldat qui s'en va

Chaque soldat qui s'en va outre-mer est accompagné d'un équipement qui pèse de 5 à 12 tonnes.

Feuilleton du Devoir

L'He au Trésor

ROBERT-LOUIS STEVENSON

35. (Suite)

JIM HAWKINS REPREND SON RECIT: LA GARNISON DE LA PALANQUE

En apercevant le pavillon, Ben Gunn fit halte, me retint par le bras, et s'assit. — A présent, dit-il, ce sont les amis, pour sûr.

— Il est plus probable que ce sont les mutins, répondis-je.

— Avec ça? insista-t-il. Alors donc! dans un lieu comme celui-ci où il ne vient que des gentilshommes de fortune, le pavillon que déploierait Silver, c'est le Jolly Roger (le pavillon noir des pirates).

— Nenni, camarade, répondit Ben, pas du tout. Tu es un bon gars, si je ne m'abuse, mais tu n'es qu'un gamin pour finir. Or, Ben Gunn est

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

— Tu n'oublieras pas? demanda-t-il inquisiteur. "Un riche coup" et "des raisons à lui", que tu diras. Des raisons à lui, voilà le principal!

— Un riche coup (voilà ce que tu diras), un riche coup plus de confiance... et puis tu le pinces.

— Et il me pinça pour la troisième fois avec le même air entendu.

— Et quand on aura besoin de Ben Gunn, tu sauras où le trouver, Jim. Là même où tu l'as trouvé aujourd'hui. Et que celui qui viendra porte quelque chose de blanc à la main, et qu'il vienne seul... Ah! et puis tu diras ceci: "Ben Gunn, que tu diras, a ses raisons à lui."

— Bien, répliquai-je, il me semble que je comprends. Vous avez une proposition à faire, et vous désirez voir le chevalier ou le docteur; et on vous trouvera où il se trouve à présent. Est-ce tout?

— Et à quel moment, dis? ajouta-t-il. Eh bien, mettons entre midi et trois heures environ.

— Bon. Et maintenant puis-je m'en aller?

Le Bloc populaire est seul capable de rendre le Canada aux Canadiens

Le Canada doit être une nation souveraine et les provinces, des entités politiques réellement autonomes — Les idées maîtresses du Bloc sur la politique extérieure canadienne — M. Maxime Raymond est le seul chef dont le passé garantit l'exécution fidèle et complète de son programme

Causerie prononcée sous les auspices du Bloc Populaire canadien, les 30 et 31 octobre 1943, aux postes CHRC et CKAC, par Me Albert Lemieux, de Valleyfield.

Mesdames, messieurs, M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie aux Communes depuis 1925, fondateur et chef du Bloc Populaire canadien depuis 1942, terminait ainsi sa causerie radiophonique du 10 octobre 1943: "C'est une doctrine de salut national qu'avec l'aide des humbles, des modestes, de ceux qui ont longuement souffert et silencieusement patiemment mais qui se dressent enfin contre leurs mauvais maîtres, c'est cette doctrine de salut que le Bloc réalisera dans l'avenir. Car lorsqu'il proclame: le Canada aux Canadiens, ce n'est pas chez lui une explosion verbale mais une volonté bien arrêtée; et ce n'est pas à une race en particulier, mais à tous les vrais Canadiens qu'il songe. Il veut faire du Canada une nation vraiment souveraine, et des provinces, des entités politiques réellement autonomes."

Maintenant que M. Raymond a fait l'exposé de la politique du Bloc dans le domaine fédéral que dans la sphère provinciale, demandons-nous si le nouveau mouvement politique qu'il dirige peut, à l'aide des réformes proposées, rendre le Canada aux Canadiens, faire du Canada une nation vraiment souveraine, et des provinces, des entités politiques réellement autonomes.

La souveraineté

L'exposé clair et précis de M. Raymond à la radio nous fournit la réponse désirée. Qu'est-ce que M. Raymond a préconisé? En substance ceci. Le Canada, pays chrétiens, doit être gouverné comme tel. Une souveraineté réelle (et non plus seulement fictive ou nominale) devra régner sur le Canada. Les Canadiens de langue française doivent avoir dans tout le Canada des droits égaux à ceux des Canadiens de langue anglaise. L'autonomie des provinces doit être strictement respectée et sauvegardée. Le Canada, pays libre et souverain, doit avoir un tirage national, un hymne national, un gouverneur général canadien. Le Canada doit avoir le pouvoir reconnu et effectif d'amender lui-même sa propre constitution (avec l'assentiment des provinces, quand celles-ci sont en cause). Tout vestige de colonialisme doit disparaître du Canada. L'opinion publique doit être façonnée de façon à ce que les citoyens du Canada pensent en Canadiens. Le Canada, seul Etat théo-

riquement autonome des deux Amériques à ne point participer à l'union panaméricaine, doit en devenir membre sans plus tarder, même si cela contrarie quelque peu ou beaucoup les volontés de Londres. Le Canada doit commencer par placer les capitaux canadiens avant d'y faire venir des capitaux étrangers. Et ici, M. Raymond fait observer à son auditoire que nous avons des capitaux canadiens en abondance, en surabondance même, sans qu'il nous aurait été impossible de souscrire plusieurs milliards aux emprunts dits "de la victoire", de payer les taxes extraordinaires dont le ministre des Finances et de l'Impôt nous grève, de donner deux milliards à l'Angleterre et à d'autres pays pour les œuvres de guerre. Le Canada, poursuit M. Raymond, devra diversifier nos marchés extérieurs puisqu'il n'y a pas dans le monde que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avec qui faire du commerce. En matière d'immigration, le Canada ne devra admettre les immigrants que dans une proportion respectueuse de notre accroissement national par la natalité. Plus expressément, le Canada ne doit pas devenir "le dépotoir de l'univers". Enfin, le Canada doit refuser d'assumer des responsabilités internationales qui nous sont imposées directement ou indirectement par une autre puissance. Telles sont les idées maîtresses du Bloc Populaire canadien sur la politique fédérale extérieure du Canada.

Malheureusement, le temps à ma disposition ne me permet pas de mettre en lumière les principes directeurs de la politique fédérale intérieure et de la politique provinciale élaborée par le chef du Bloc Populaire canadien. Qu'il me suffise ici de vous faire observer que M. Raymond reconnaît "la primauté de l'homme et de l'institution provinciale sur l'argent, qu'il se déclare prêt à substituer un gouvernement de bien commun à un gouvernement de banquiers et de trusts, qu'il se propose d'épurer la loi des élections et de punir sévèrement les gros coupables, qu'il entend remplacer "les nombreuses commissions irresponsables" par des organismes respectueux des principes vraiment démocratiques, des normes de la raison et de la justice, qu'il exige pour chacune des deux grandes nationalités du pays "une représentation équitable et proportionnelle", aux Communes et ailleurs, "non seulement en ce qui concerne le Québec, mais aussi pour ce qui regarde les Canadiens de langue française dans les provinces anglaises. Et d'une extrême

posé, qu'il traite de politique fédérale ou de politique provinciale, le souci et la volonté énergique de M. Raymond de faire triompher le bien général sur le bien particulier, les intérêts vraiment canadiens sur les intérêts étrangers ou faussement canadiens ressortent si vivement que ces adversaires irréductibles et vindicatifs sont les seuls à le nier.

Le passé de M. Raymond

Pour qui ne connaît pas M. Raymond et son glorieux passé politique, le programme qu'il a publié peut étonner. En effet, l'électeur canadien n'est pas habitué à se faire prêcher une doctrine aussi franchement canadienne, aussi imbu de sociologie chrétienne! Mais l'élécteur du comté de Beauharnois-Laprairie, lui, n'a pas été surpris, je vous prie de me croire. Pourquoi? Parce qu'il était et parce qu'il est convaincu que le Maxime Raymond de 1943, est toujours le Maxime Raymond de 1925, celui de 1928, de 1937 et de 1940, c'est-à-dire le champion sans peur et sans reproche d'une politique élaborée à Ottawa, non pas à Londres, ni à Washington, le défenseur de l'ouvrier, du cultivateur, des modestes et des humbles. Depuis 18 ans, à Ottawa, il fait l'honneur de son comté et de sa province. Et chacun sait que ses hautes vertus de droiture, de franchise, de courage et de fermeté lui ont valu le respect et l'admiration de tous les membres de la Chambre.

Pour ma part, et ici j'ai la certitude d'exprimer l'opinion de l'immense majorité du comté de Beauharnois-Laprairie et même de la province, j'affirme que le chef du Bloc Populaire canadien est le seul chef de parti à l'heure actuelle dont le passé garantit l'exécution fidèle et complète de son programme. Car l'homme qui s'est tenu debout pendant 18 ans, malgré les coups terribles qu'on lui a portés et qu'on lui porte encore avec plus de violence aujourd'hui, va continuer de rester debout. Dans ces circonstances, j'ai confiance que seul le Bloc Populaire canadien peut rendre le Canada aux Canadiens, le Québec aux Québécois, assurer la souveraineté réelle du Canada et sauvegarder l'autonomie des provinces.

Les réactions de M. King

Mesdames et messieurs, m'en voudrais de ne pas vous rappeler brièvement ici les réactions de M. King lorsqu'il apprit la naissance puis l'essor rapide de ce nouveau mouvement politique. M. King, homme préoccupé à faire la guerre et à préparer la paix à l'étranger, ne prit même pas la peine au début d'ajuster son lorgnon sur le programme du Bloc. Il se contenta de répondre à ses fidèles serviteurs l'avisant de l'ascension croissante du Bloc: "Ne vous en faites pas, messieurs, ces gens-là n'ont pas de programme!" Seulement les élections complémentaires dans Stands et dans Galtier ont forcé M. King à modifier ses vues sur le Bloc. Elles lui ont démontré que M. Raymond et ses collaborateurs ont un programme bien défini capable de capter le vote majoritaire de l'électorat du Québec advenant une élection générale. Au calme glacé et glacial de M. King succéda une inquiétude enflammée et menaçante. C'est sans doute cette inquiétude qui lui faisait dire à Ot-

tawa le 27 septembre dernier, que le Bloc populaire n'avait qu'un programme négatif, un programme qui se résume au mot "non". Et depuis la presse hostile au Bloc, de langue anglaise et de langue française, a repris le mot de M. King. Comme tous les moyens sont bons pour parvenir au fins qu'on lui a proposées, elle n'hésite pas à fausser l'esprit puis la lettre même des discours du chef et de ses principaux collaborateurs.

Mesdames et messieurs, il faut être mal intentionné, aveugle ou tout simplement lâche dans l'esprit des vieux partis pour ne pas voir le juste, le raisonnable, le constructif, le canadien qu'il y a dans le programme politique du Bloc populaire canadien. Les principes élémentaires de l'économie, de la géographie et de la sociologie chrétienne nous corroborent dans notre assertion. En effet, c'est être positif et constructif que d'exiger pour les provinces une autonomie réelle, sans souffrir que le pouvoir central empiète sur leurs droits; c'est être positif et constructif que de réclamer pour les deux grandes nationalités du pays "une égalité réelle et dans tous les domaines, au Parlement, dans le fonctionnarisme, dans les institutions scolaires, dans l'attribution juste des contrats publics; c'est être positif et constructif que d'obtenir pour tous les groupes le respect de leurs droits; c'est être positif et constructif que de proclamer la priorité du salaire sur le dividende, d'assurer la protection de l'ouvrier afin qu'il obtienne justice sans être obligé de recourir à la grève pour l'obtenir; c'est être positif et constructif que de préconiser une législation sociale fondée sur les principes chrétiens". A mon humble avis, il me semble que les réformes promises par M. Raymond sont plus constructives que la levée de l'interdit sur les "Témoins de Jéhovah" par le gouvernement King.

Politique négative?

Comme vous, mesdames et messieurs, les adversaires du Bloc métonnent quand ils l'accusent d'avoir un programme exclusivement négatif. Seulement je m'explique aisément leur intempérance de langage à la pensée qu'ils sont habitués dans la mystique des vieux partis à confondre le oui avec le non et le non avec le oui. Par exemple, à l'occasion du plébiscite en avril 1942, n'avez-vous pas entendu des ministres et tels députés affirmer solennellement que voter Oui ça voulait dire Non et voter Non, ça voulait dire Oui? Le vote laisse le soin de vous rappeler cette page d'histoire politique et d'en tirer les leçons qui s'imposent. Vous constaterez que, entre le Bloc Populaire canadien et les vieux partis, libéral, conservateur, Union Nationale (l'Union Nationale, en effet, n'est que l'habit neuf du parti conservateur dans le Québec), il y a cette différence: chez nous, les mots ont leur signification, les promesses, leur inviolabilité, et la parole donnée, son caractère sacré. Et l'hiver dernier, aux Communes, le chef de ce nouveau mouvement politique que j'appelle national parce qu'il correspond aux besoins urgents de la nation, le rappelait en des termes équivoques à premier ministre du Canada, quand il reprochait de s'engager dans une voie contraire aux intérêts et à l'honneur du Canada. "Dans la province de Québec, lui répondit M. Raymond; nous n'avons pas la même conception de l'honneur que le premier ministre, dans la province de Québec, l'homme d'honneur est celui qui tient sa parole et respecte ses engagements."

L'impudence de M. King à l'endroit de M. Raymond lui avait bien mérité cette magistrale réplique. Tout comme la répudiation par le même M. King de la politique autonomiste, presque nationaliste en temps d'élections du parti libéral pour l'adoption de la politique impérialiste des tories lui assura le partage du sort de ces derniers, qui en est un de réprobation. Vous, mesdames et messieurs, qui depuis longtemps avez assisté à la violation des promesses sacrées des politiciens libéraux et conservateurs, tant au fédéral qu'au provincial, vous, les humbles, les petits, les modestes, qui avez beaucoup souffert et patienté en silence, vous tous qui vous dressiez contre ces hommes qui vous ont perfidement trompés, vous qui cherchez une formule de vérité pour votre esprit et un remède approprié à vos maux, tournez vos regards immédiatement vers le Bloc Populaire canadien. C'est là que vous trouverez une doctrine de salut national et un chef vraiment chrétien et canadien.

A l'Ecole d'action catholique

C'est demain, le 3 novembre, que débutera le stage de cours de première année, pour groupement mixte, organisé par l'Ecole d'Action catholique. Déjà, un bon nombre d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles ont manifesté l'intention de suivre cette série de cours qui seront donnés le soir, les lundis, mercredis et vendredis. Le stage se terminera le 10 décembre. Ceux et celles qui désirent s'inscrire pour participer à cette session d'études feront bien de communiquer le plus tôt possible avec l'école. On prie également les dames et les jeunes filles qui veulent s'inscrire pour le second stage de première année de communiquer dans le plus bref délai possible avec l'école. On sait que ce second stage comporte des cours du jour et du soir. Les cours débuteront le 15 novembre pour se terminer le 26 du même mois. On peut s'inscrire en téléphonant au No 2-4771 ou en écrivant à 3, boul. Charest, à Québec.

Cercle d'étude populaire

Le cercle d'étude populaire tiendra ce soir sa réunion hebdomadaire. Le sujet sera: Pourquoi nous devons adhérer au Bloc populaire canadien. Tous les jeunes gens désireux de se documenter davantage sur le mouvement sont les bienvenus. La réunion commencera à 8 h, 30 précises, à son local, 355 est, rue Craig, à l'angle des rues St-Denis et Craig. (Comm.)

Pour la presse acadienne

Fraternelle collaboration

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario adressa le 26 octobre dernier la lettre suivante à M. Louis Charbonneau, président général de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario:

M. le président, Les membres du Conseil général de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, réunis en séance plénière, le 26 du mois courant, m'ont chargé de vous transmettre l'expression de leur vive gratitude de ce que la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario ait de si bonne grâce assumé la tâche de promouvoir la campagne de souscription franco-ontarienne en faveur de la presse acadienne.

Il convenait, en effet, que la minorité française la plus imposante au Canada, par le nombre ou, au moins, se ralliat à l'admirable mouvement de solidarité nationale déclenché par le Comité de la Survivance française en Amérique.

Les Franco-Ontariens, se devaient de profiter de l'occasion pour signifier qu'ils gardent toujours bien vivace le souvenir des \$150,000 que leurs compatriotes de la province-mère de Québec ont daigné leur fournir pour leur aider à livrer jusqu'au bout, c'est-à-dire, jusqu'à la victoire, leur lutte décisive pour la revendication de leurs droits scolaires.

N'était-il pas, enfin, opportun, qu'un organisme aussi accrédité que le vôtre rappellât à notre groupe français de l'Ontario les sacrifices vraiment héroïques que leurs frères acadiens se sont imposés pour reconquérir leur droit de vivre et de grandir, comme peuple distinct, au pays de leurs ancêtres?

Bien que l'Association ait plus que jamais besoin de toutes ses ressources financières, son Conseil général, en signe de pleine adhésion et à titre d'encouragement, se fait un devoir de vous verser la somme de \$100 que vous trouverez ci-jointe. L'espoir que ce geste, si modeste soit-il, aura pour effet de resserrer davantage les liens de sympathique collaboration qui ont toujours existé entre nos deux associations patriotiques, je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de nos meilleurs vœux de succès dans votre bien méritante initiative.

Votre tout dévoué,
Rosario BEAUDOIN,
secrétaire.

Décès de la mère des abbés Jarry

Mme Victor Jarry née (Morin) (Exire), est décédée, le 30 octobre, au domicile de son fils, l'abbé Emile Jarry, 268 rue St-Joseph, Lachine, à l'âge de 81 ans. Elle laisse, outre son mari, ancien gérant de la Banque Canadienne Nationale, à l'Assomption et à Ste-Geneviève, ses fils, l'abbé Paul Jarry, vicaire des écoles catholiques de Montréal; l'abbé Emile Jarry, aumônier du couvent de Sainte-Anne, à Lachine; Jules, notaire, à Saint-Jérôme; Albert, au service civil, et Lucien, comptable, tous de Montréal. Ses filles, Flore et Annette; ses belles-filles, Mmes Albert et Jules Jarry, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église des Saints-Anges de Lachine.

Décès du R. P. Alfred Desjardins, C.S.V.

Nous apprenons la mort du R. P. Alfred Desjardins, C.S.V., décédé samedi à l'âge de 86 ans et dans sa 67e année de vie religieuse. Il était

le doyen des provinces canadiennes des Clercs de Saint-Viateur. Né à Saint-Louis de Kamouraska le 26 février 1857, il entra au noviciat de Joliette en 1874 et fut ordonné prêtre en 1903. Il occupa plusieurs postes dans la communauté. En 1884, il fonda l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont il fut le directeur pendant douze ans. Il fut aussi directeur du Juvénat des Saints-Anges pendant 20 ans. Il était retiré à Joliette depuis 1921. Les funérailles ont eu lieu ce matin au Noviciat Saint-Viateur de Joliette.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

2,000 équipages de plus pour nos bombardiers... grâce aux jeunes Canadiennes qui se sont enrôlées!



C'EST EXACT. Chaque Canadienne qui s'enrôle dans la R.C.A.F. rend disponible un autre homme qui peut ainsi se joindre à l'équipage d'un bombardier. Cette jeune fille participe donc indirectement aux raids accomplis par ce bombardier.

Comment une femme pourrait-elle mieux servir son pays et hâter la victoire, qu'en remplaçant des aviateurs qui monteront dans les airs pour combattre.

Les recrues de la R.C.A.F. ont déjà permis à 2,000 équipages de bombardiers de participer à la bataille aérienne. Enrôlez-vous maintenant dans la Section féminine de la R.C.A.F. et partagez les honneurs qu'elle s'est acquis; grâce à vous un aspirant aviateur recevra bientôt ses ailes.

ENRÔLEZ-VOUS DANS L'AVIATION ET ACCÉLÉREZ LES RAIDS DE NOS BOMBARDIERS SUR BERLIN

Rendez-vous au plus proche Centre de recrutement aujourd'hui, ou même téléphonez. Un Officier de la section féminine se fera un plaisir de passer chez vous et de vous fournir tous renseignements utiles.



"SANS ELLE moins d'ailes"

Expédiez le coupon ci-dessous et vous recevrez gratuitement cette brochure illustrée.

Director of the Effectif, Quartier général, R.C.A.F., Edifice Jackson, Ottawa. S'il vous plaît ne faire parvenir un exemplaire gratuit de la brochure intitulée: "Moi aussi je suis de l'équipe".

Nom _____
Adresse _____

Eux risquent... Vous prêtez

Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE encore et encore!

La Compagnie d'Assurance-vie CROWN LIFE

Les voyageurs de commerce demandent un statut légal dans la province de Québec

Lors de leur congrès annuel tenu les 30 et 31 octobre à la Palestre Nationale de Montréal, les voyageurs de commerce venus de tous les coins de la province entendaient le rapport des activités du Conseil Central de l'A.P.C.V. relativement au projet de loi déposé, en mai dernier, sur le pupitre du ministre du Travail de la province de Québec, M. Edgar Rochette. Nous donnons un peu plus bas un sommaire du discours prononcé à cette occasion par le R. P. Arthur Dubois, S.J., aumônier général de l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

Parmi les congressistes, on remarquait la présence de M. J.-Emile Loranger, président général de l'A.P.C.V., ainsi que des délégués du Conseil Central, MM. Fernand de Haerne, C. E. Lavigne, P. E. Noreau, Elie Ducharme et J. Hector Langevin. Etait aussi présent le R. P. Achille Brunet, S.J., le R. P. Lucien Gobeil, C.S.S.R., le R. P. Léon Courchesne, O.M.I., M. l'abbé Alphonse Giroux, M. l'abbé H. Bouchard, aumôniers de quelques-unes des sections de l'Association. A titre de représentants officiels des sections, siégeaient MM. Ernest Laforce, Elzéar Laverne, Eugène Thouin, Elie Rodier, Léopold Pouliot, Julien Bourguignon, Francis Wagner, Adrien Gagnon, Hubert Lecours, J.-Armand Bernier, J. U. Lefebvre, tous de Montréal; M. A. J. Doucet, de Longueuil; MM. Emilien Rochette et J.-Emile Renaud, de Québec; MM. Napoléon Tremblay et Henri Gagnon, de Chicoutimi; M. Raoul L'Heureux, de Granby; M. J.-Jude Reinhardt, de Hull; M. Armand Sénécal, de Noranda; MM. J.-Henri Vallée et J.-Armand Thibodeau, de Saint-Jean; M. A. H. Légaré, qui occupait un fauteuil à la table d'honneur, avait été délégué par le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec Inc., dont il est le président. De nombreux membres de l'A.P.C.V. ainsi que plusieurs autres voyageurs de commerce et agents d'assurance assistaient à ce congrès. Par télégramme, M. le Dr L.-Omer Beauchemin, président général de l'Association canadienne-française de l'Alberta, offrit ses félicitations et ses vœux de succès au congrès. Celui-ci reçut aussi de Winnipeg un télégramme dans le même sens de la part de MM. J. B. Lanctôt et C. E. Couture.

Il y eut de nombreuses séances d'étude. Les divers comités siégeaient dans des salles différentes et firent rapport, au cours des séances plénières, du programme d'action élaboré pour cette année.

Parmi ces activités, relevons la publication d'un bulletin mensuel sous le titre "CHEMIN FAISANT", une étude adaptée aux voyageurs des ordonnances gouvernementales, ainsi que des enquêtes suivies sur l'évolution du commerce, des produits et des méthodes de vente tant au Canada que dans les pays étrangers.

Quant au comité d'action religieuse, son programme insiste surtout sur une propagande plus intense en faveur des retraites fermées, dans lesquelles il voit un moyen de restauration morale devenant encore plus nécessaire par suite des ravages causés par la guerre. Il insiste encore sur la nécessité d'organiser des divertissements pour les voyageurs.

Le comité d'action nationale demande aux voyageurs d'accorder leur entier support au petit commerce canadien pour assurer sa survivance. Il propose une collaboration intime avec le Conseil d'Orientation Economique. Il demande d'intensifier le travail de récupération confié aux voyageurs de commerce. Il veut aussi prévenir le retour du système néfaste pour les consommateurs de la vente à tempérament sur une base excessive.

Tous ces projets, ainsi que plusieurs autres, dont l'organisation de cours de vente à l'Université Laval de Québec, la publication par les voyageurs d'un cours de vente, l'organisation de nombreuses visites industrielles, furent l'objet de sérieuses études et reçurent une impulsion nouvelle à l'occasion de ce congrès.

Parmi les principaux travaux présentés par les congressistes, signalons une intéressante étude sur la famille du voyageur par M. J.-Armand Thibodeau, de Saint-Jean. Nous donnons maintenant le sommaire du discours du R. P. Arthur Dubois, S.J., sur le projet de loi.

"Je suis heureux de pouvoir vous rendre publiquement témoignage que vous avez déployé cette année, au service de la profession du voyageur de commerce, une activité considérable. Cette activité était donnée, avant tout, pour objet l'étude d'un statut légal pour la classe des voyageurs de commerce de la province de Québec. Le résultat de ces études est consigné dans un texte de projet de loi parfaitement défini.

"Vous savez désormais ce que vous voulez, vous savez aussi pour quoi vous le voulez. Le mémoire qui accompagne le projet de loi me paraît refléter fidèlement la réalité et justifier vos espoirs. Il reste à faire un travail de persuasion qui sera peut-être plus difficile. Vous avez déjà été appelés à faire des mises au point devant Son Honneur le juge Ferdinand Roy et devant le Conseil Supérieur du Travail.

"La conclusion de l'entretien chez monsieur le juge fut que la Commission du salaire minimum, telle qu'elle est actuellement constituée, ne peut faire justice à vos demandes. Le rapport du comité d'étude, nommé par le Conseil supérieur du Travail, ne nous est pas encore connu. Attendez, pour l'étudier, qu'il nous ait été officiellement communiqué.

"L'objection soulevée contre votre projet est qu'il ne cadre pas parfaitement avec la législation générale sur le travail, en ce sens qu'il n'est pas un contrat collectif

et qu'il ne relève pas, du moins en son entier, de la juridiction de la Commission du salaire minimum.

"Je ne veux pas minimiser cette difficulté. Je comprends qu'il soit désirable que la législation ouvrière soit une, et qu'on ne multiplie pas à plaisir les rouages législatifs dans ce domaine.

"Encore faut-il que la législation atteigne les réalités. Or c'est un fait qu'il y a dans cette province des voyageurs de commerce en nombre respectable, et qu'actuellement ils n'ont aucun statut juridique leur fournissant les garanties convenables d'un traitement conforme aux exigences de l'équité. Par ailleurs, ils ont, ces voyageurs, autant que quiconque travaille

dans cette province, le droit d'être dûment protégés.

"Il importe que la loi soit une, mais il est pour le moins aussi important qu'elle étende sa bienfaisance à tous ceux qu'elle doit protéger. La Commission du salaire minimum est impuissante; le contrat collectif, du moins dans la région de Montréal, vous est pratiquement impossible. Est-ce à dire que, par un souci exagéré de l'esthétique légale, seuls les voyageurs de commerce devront être livrés aux caprices arbitraires de leurs patrons?"

"Cela n'est pas normal; et je me refuse à croire que le législateur poussera le souci de l'unité dans la législation ouvrière jusqu'à ne pas vouloir admettre qu'il est logique qu'une législation particulière couvre les exigences particulières de la profession des voyageurs de commerce.

"Je vous ai parlé d'un travail de persuasion; je ne vous conseille pas d'aller au delà. Vous ne devez pas, à mon avis, accentuer le malaise considérable que nous éprouvons

tout en constatant la crise que subit l'autorité civile dans notre monde démocratique. Prise entre les oligarchies financières et les oligarchies syndicales, on dirait que le contrôle réel des événements lui échappe de plus en plus, qu'elle s'habitue à prendre ses décisions sous la poussée des intérêts coalisés, qui la mettent au pied du mur. C'est un mal, un grand mal, le plus grand peut-être d'une époque féconde en malheur.

"Je garde et je vous invite à garder aussi la confiance que le gouvernement aura le courage de prendre ses responsabilités, dès qu'il aura reconnu le bien-fondé de vos demandes. Ce lui sera un plaisir que de faire publiquement la preuve qu'une cause juste est tout aussi bien servie par des présentations respectueuses et modérées que par des défis lancés à la tête des gouvernants ou par le procédé des grèves illégales."

Une bombe de deux tonnes, du type block buster, coûte \$872.

Le calendrier de la Survivance Française (1944)

On nous écrit:

Le Comité de la Survivance Française vient de publier son calendrier patriotique pour 1944. Comme celui des années précédentes, c'est un calendrier de 12 pages, format 13 x 22. Il se présente sous des couleurs attrayantes et variées.

Ce calendrier est consacré au rôle de la femme dans l'Histoire du Canada. Les douze gravures inédites qui illustrent chaque mois de l'année sont dues à la plume d'un de nos meilleurs artistes canadiens-français. Elles constituent un hommage à la femme canadienne et une reconnaissance des éminents services qu'elle a rendus à notre peuple. Voici quelques-uns des titres donnés à ces gravures: Sources de vie, Lumière et Charité, Courage viril, Un élément de force et de stabilité. Tous les ta-

lents, tous les métiers. La légion admirable des matrones d'école. La maman éducatrice. Partout où il y a du bien à faire.

En plus d'indiquer les fêtes religieuses de l'année, le calendrier de chaque mois rappelle nos principales fêtes nationales et souligne les anniversaires historiques qui ont trait aux personnages illustrés sur les gravures. Il constitue ainsi un instrument utile et artistique d'éducation nationale et une mine de renseignements historiques.

Le calendrier de la Survivance Française devrait pénétrer non seulement dans les écoles, mais dans tous les foyers canadiens-français. Le prix est bien modique (cinquante sous). On peut se le procurer en s'adressant au Comité de la Survivance Française, Université Laval, Québec.

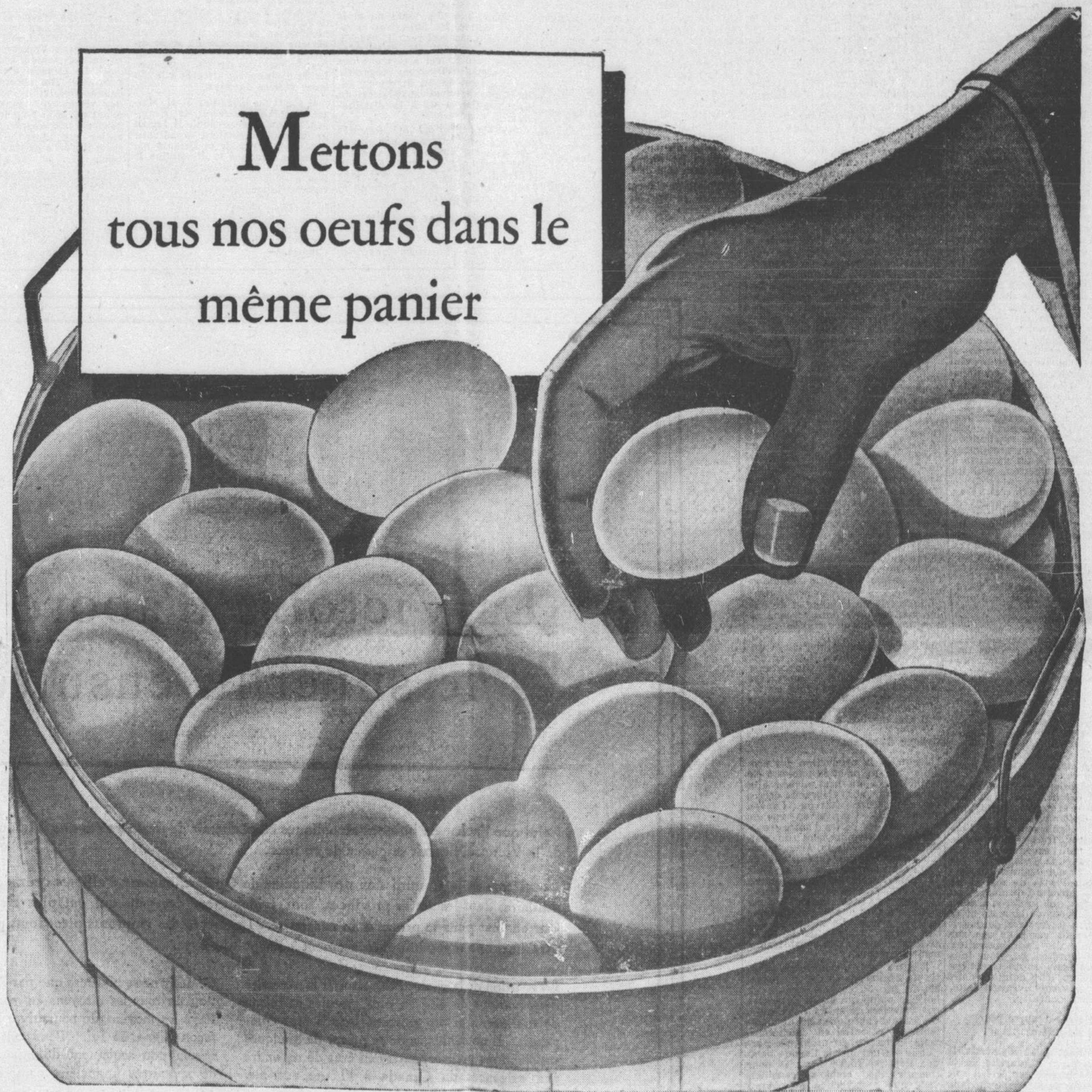
Note. — Le Comité de la Survivance Française publiera en décembre 1943 une brochure explicative, renfermant les commentaires historiques de chacune des scènes de ce calendrier. Ces com-

mentaires seront préparés par M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières.

Prix de vente du calendrier (1944): 80.50 l'unité (fr.-co), 34.00 la douzaine, 835 le cent, 3300 la mille (frais d'expédition à la charge de l'acheteur. Les vendeurs bénéficient d'une remise de 30 p.c. sur le prix de l'unité.

L'aviation civile

Londres, 2 (C.P.) — On a annoncé hier que cinq sociétés de navigation anglaises qui font normalement le service entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Sud sont en train d'organiser en collaboration un service aérien entre le Royaume-Uni, le continent européen et l'Amérique du Sud et qu'elles n'attendent que le matériel et les autorisations nécessaires pour aller de l'avant. Il s'agit des sociétés suivantes: Royal Mail Lines, Blue Star Line, Pacific Steam Navigation Co., Booth Steamship Co., Lamport and Holt Line.



Mettons tous nos oeufs dans le même panier

OUI, mettons tous nos oeufs dans le même panier, plaçons toutes nos économies, tout l'argent que nous n'employons pas au strict nécessaire, dans les obligations du 5^e Emprunt de la Victoire. C'est affaire de simple prévoyance. Rien n'est plus sûr au monde qu'une reconnaissance de dette du Canada. Au reste, les oeufs que nous mettons dans le même panier écloront deux fois: d'abord, au cours du conflit, pour alimenter notre oeuvre de guerre; ensuite, aux jours de la paix, pour réaliser nos rêves. Mais il y a mieux: nous en retrouverons après la guerre plus encore que nous n'en aurons mis de côté, car les économies engagées dans les Obligations de la Victoire fructifient jusqu'à l'échéance.

Aujourd'hui que tout est rare et cher, n'est-il pas sage de prendre, une fois pour toute, la résolution d'éviter les dépenses inutiles? Là encore, la simple prévoyance nous conseille la frugalité, l'intérêt personnel bien compris nous recommande l'épargne, tant il est vrai que chaque dollar que nous dépensons aujourd'hui sans nécessité diminue le pouvoir d'achat du dollar que nous dépenserons demain. En revanche, chaque dollar que nous engageons dans les Obligations de la Victoire raffermi la valeur de notre argent, et protège le plafond des prix.

Mettons donc tous nos oeufs dans le même panier. Plaçons tout l'argent dont nous pouvons disposer dans les Obligations de la Victoire!



QUARTIERS GENERAUX POUR L'ILE DE MONTREAL: 235 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — Tél. BE. 3744

QUARTIERS GENERAUX POUR LA PROVINCE: 231 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL — Tél. BE. 3711

ACHETONS DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Nouvelles de guerre

La Commission des prix annonce des prix maxima sur les légumes

Afin d'enrayer la tendance à la hausse — La priorité de main-d'oeuvre dans la coupe du bois — Réserve de quinine à Montréal pour le Canada — Tués, blessés et disparus — Le major Roger Dupuis promu lieutenant-colonel et nommé instructeur à Farnham

OTTAWA, 2 — Une ordonnance, émise aujourd'hui par l'administration des PRIX et du Commerce, fixe des prix maxima auxquels les producteurs, les expéditeurs, les grossistes-distributeurs et les détaillants par tout le Canada peuvent vendre les choux, les betteraves, les carottes, les panais et les navets. Le nouveau décret entre en vigueur le lundi 1er novembre.

Le président de la Commission des PRIX et du Commerce, M. Donald Gordon, en annonçant cette réglementation, a souligné les difficultés rencontrées par les autorités dans la préparation de cette ordonnance rédigée de façon à pouvoir faire face à toutes les situations qui surgissent au cours de la production et de la mise sur le marché des légumes.

« Il va sans dire, a déclaré le président, que les difficultés rencontrées par les autorités de la Commission en rédigeant cette ordonnance des prix maxima pour de tels produits sont évidentes. Le décret actuel est le résultat d'une étude suivie durant une longue période et de consultation avec les producteurs et les distributeurs. Il est bien entendu qu'après la mise en essai du décret pour un certain temps il sera peut-être nécessaire de faire certains ajustements. La Commission est prête à prendre certaines mesures dont l'expérience aura démontré la nécessité ».

Pour la distribution des légumes au Canada et les nouveaux prix établis, le Canada est divisé en deux zones. La première comprend l'île de Montréal, la principale partie peuplée de l'Ontario et les principales parties des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie britannique. La zone 2 comprend tout le reste du Canada.

Dans la zone 1, les prix maxima, le livre, établis par un nouveau décret pour des légumes mentionnés, livrés par un producteur ou un expéditeur à un grossiste à un point de distribution, sont les suivants:

Les betteraves non lavées 2 1/2 c.; les betteraves lavées et nettoyées 2 1/2 c.; les choux 2 1/2 c.; les choux rouges 3 1/2 c.; les carottes non lavées 2 c.; les carottes lavées et nettoyées 2 1/2 c.; les panais non lavés 4 c.; les panais lavés et nettoyés 4 1/2 c.; les navets et les rutabages non lavés 1 1/2 c.; les navets et rutabages lavés et nettoyés 2 1/2 c.

Les légumes cirés que l'on vend ont les mêmes prix de plafond que les légumes lavés. Seules les betteraves et les carottes peuvent être pesées et vendues avec les queues.

Pour ce qui est de la zone 2, les prix maxima établis dans tous les cas sont 1/2 c. plus élevé que ceux de la zone 1.

Un producteur ou un expéditeur vendant directement à un détaillant a droit aux prix établis pour la vente à un grossiste plus une majoration de 15 pour cent de son prix de vente. Lorsqu'un producteur ou un expéditeur vend directement à un consommateur, on lui permet une majoration de 30 pour cent de son prix de vente.

Des dispositions de l'ordonnance traitent des bénéfices bruts maxima au gros et au détail ainsi que des frais de transport.

On traite également dans l'ordonnance des frais d'entreposage progressifs qui peuvent être inclus aux prix maxima à partir du 1er décembre et qui augmentent jusqu'aux mois d'avril, de mai et de juin pour ensuite diminuer au cours des mois de juillet et d'août.

Les expéditions de légumes mentionnées entre les centres de distribution ne sont permises que sur l'autorisation de l'administration ou de son représentant. Dans tous les cas, les frais supplémentaires de fret peuvent être compris dans le coût de revient, livraison faite, du grossiste secondaire.

Priorité de main-d'oeuvre pour la coupe du bois de pulpe

Un plus haut degré d'essentialité a été reconnu à l'industrie de la pulpe et du papier par le fait que les opérations de la coupe du bois de pulpe ont été placées dans une plus haute catégorie prioritaire de main-d'oeuvre et qu'on a pris d'autres mesures inspirées par la nature saisonnière de ces opérations, a déclaré l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail. Ceci a résulté des recommandations unanimes que le Comité interministériel des priorités de main-d'oeuvre a faites à la Commission consultative du Service sélectif national et des délibérations d'un Comité spécial de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada en collaboration avec M. A. MacNamara, Directeur du Service sélectif national.

Les règlements "d'immobilisation" qui gouvernent les autres industries dans les catégories prioritaires "A" et "B" ne s'appliquent pas aux hommes employés aux opérations forestières étant donné les difficultés évidentes du contrôle de ces occupations particulières.

Le Ministre a signalé que, en dépit de la crise de capital humain, le Service sélectif national a obtenu d'excellents résultats au cours de 1942-43 en conséquence d'un plan d'envergure bien conçu pour répondre aux besoins, en hommes, de l'industrie.

Le Ministre a déclaré que, tout en ayant confiance que les mesures prises contribueraient beaucoup à prévenir la menace d'une pénurie de bois de pulpe, il ne faut pas oublier que la crise du capital humain est générale et qu'il importe d'éliminer tous les usages non essentiels du papier et des produits de pulpe — et conserver par là les réserves actuelles de bois de pulpe — et mettre à exécution un programme efficace et poussé de récupération du papier.

Le bois dans l'industrie de guerre

En entreprenant de remédier à la situation actuelle l'on a tenu compte dans une large mesure des produits de cette industrie qui sont consacrés à des emplois essentiellement de guerre, tels que les douilles d'obus pour remplacer le métal du bois de pulpe que l'on transforme en nitrate explosif, les plastiques que l'on substitue au métal pour certaines pièces d'appareils électriques, les radios, les instruments pour l'armée, la marine et le corps d'aviation et les boîtes qui renferment ces instruments; les parties constituantes de mines de terre et de mer, les détecteurs de sous-marins et les appareils électroniques de détection.

En ce qui concerne l'emballage, les panneaux de pulpe ont permis de consacrer des millions de pieds de bois d'oeuvre à d'autres usages essentiels et ont remplacé des métaux non seulement dans les petits emballages, mais même aussi dans les grandes caisses en fibre. L'on a développé des usages ingénieux du carton pour assurer le livraison, en bon état, des aliments, des vêtements, des armes, des instruments délicats et des pièces d'artillerie; sur les théâtres de la guerre, quelles que soient les conditions climatiques de l'endroit, tout en hâtant la distribution.

De la dissolution de la pulpe l'on obtient des fibres synthétiques pour les cordes de pneus, les obus brisants, les glissières des cargos, les réservoirs à obturation automatique, les vareuses de saut, les capes et capuchons anti-gaz.

Le reste est employé à la fabrication du papier à journal, dont la consommation, au Canada, représente moins de 3 p.c. du total. Le solde constitue la seule source de papier à journal pour les Nations-Unies. Les Etats-Unis obtiennent 75 p.c. de leur papier à journal du Canada. Sans le papier à journal du Canada, la publication de journaux dans le Royaume-Uni, l'Australasie, les autres Nations-Unies et les pays libérés par les Alliés, serait impossible. Depuis bien des années ces pays comptaient sur le Canada pour ses approvisionnements de papier à journal, commerce qui représentait le plus fort revenu provenant des exportations d'une même industrie manufacturière.

L'industrie de la pulpe et du papier, par ses opérations forestières connexes, produit une grande quantité de billes pour la fabrication du bois d'oeuvre, ce dernier étant un autre de ses produits. Dans ce domaine l'un des plus importants produits essentiels à la guerre est l'épingle pour avions, dont les fabricants de pulpe et de papier de la Colombie canadienne fournissent plus de 70 p.c. du total requis.

Manque d'hommes

Jusqu'ici, la production des produits de la pulpe et du papier a été maintenue à un haut niveau afin de subvenir aux exigences créées par la guerre tant au Canada qu'aux Etats-Unis, et en vue de compenser les pertes d'autres sources d'approvisionnement du continent nord-américain. Ainsi, le volume courant des expéditions de papier à journal aux Etats-Unis (210,000 tonnes par mois) accuse une augmentation substantielle sur la moyenne des expéditions au cours des cinq années qui précèdent la guerre. De même, le flot des autres produits de la pulpe vers les Etats-Unis a considérablement augmenté.

D'autre part, une sérieuse pénurie de bûcherons au Canada menace de provoquer une carence de bois de pulpe qui aurait de graves conséquences pour les deux pays. On a tenté énergiquement de maintenir le potentiel en bûcherons, mais la nature du problème s'explique du fait que le Canada manque déjà de 75,000 hommes pour remplir des emplois essentiels (tels que construction de navires antisous-marins, production de houille et de bas-métaux), tandis que l'agriculture canadienne, travaillant à plein, compte un demi-million de travailleurs de moins qu'en période normale.

Ce dernier facteur est d'une portée directe sur la production de bois de pulpe, puisque l'abattage de bois de pulpe est pour une grande partie une occupation saisonnière pour les travailleurs agricoles.

La carence de bois de chauffage qui, l'hiver dernier, a forcé des familles canadiennes à quitter temporairement leurs foyers, ajoutée à l'augmentation des exigences de la Grande-Bretagne en bois canadiens, contribent encore à aggraver le problème de la main-d'oeuvre forestière.

Morts, blessés et disparus

Ottawa, 2 — Le quartier général de l'Aviation militaire canadienne nous communique aujourd'hui cette liste officielle de morts, blessés et disparus:

Outre-mer — Tués en service actif, 2; mort à la suite de blessures reçues en service actif, 1; mort de causes naturelles, 1; disparus en service actif à la suite d'opérations de guerre aériennes, 44; antérieurement portés disparus en service actif, maintenant réputés morts pour fins officielles, 13; gravement malade, 1.

Au Canada: Tué en service actif, 1; gravement blessé en service actif, 2; gravement blessé dans un accident de route, 1.

L'aviateur-chef Joseph-Gilles-Alfred Poudrette, fils de M. Ovide Poudrette, 489 ouest, rue King, Sherbrooke, est mort à la suite de blessures reçues en service actif, tandis que l'aviateur-chef Issie Pad-

veen, fils de M. Abraham Padveen, av. Esplanade, Montréal, est mort de causes naturelles.

Parmi les "disparus en service actif" à la suite d'opérations de guerre aériennes", on remarque: l'officier pilote Gregory Ross Bourdon, fils de M. Zéphirin Bourdon, 451, rue Catherine, Ottawa; le lieutenant de section Henry Francis Davis, fils de Mme M. P. Davis, 11, av. Blackburn, Ottawa; le lieutenant de section Leslie Richard Farrow, fils de M. Emmanuel Farrow, 103, boul. Graham, Mont-Royal, Montréal; le sergent Nathan Edwin Nathanson, fils de Mme Israel Nathanson, 5180, av. Victoria, Montréal; le sergent Joseph-Lucien-Roger Rainville, mari de Mme J.-L.-R. Rainville, 372, av. St. Mary's, Winnipeg; et le sous-lt d'aviation Arthur Ward, fils de M. A. E. Ward, 4519, av. Wilson, N.D.G., Montréal.

Reserve de quinine

Ottawa, 2 — Le ministère des Munitions et approvisionnements a annoncé aujourd'hui l'organisation à Montréal, d'une Réserve commune de quinine pour le Canada, dont les quartiers généraux sont situés au bureau du régisseur des produits chimiques, 1235, avenue du collège McGill, et qui a pour but de récupérer toutes les petites quantités de quinine et de produits du quinquina que les médecins et les pharmaciens ont actuellement en leur possession.

Le régisseur des produits chimiques, M. E.-T. Sterne a déclaré que le but de cette réserve est la récupération de milliers d'onces de ces narcotiques qui sont actuellement dans les dispensaires de médecins et dans les pharmacies des hôpitaux dans tout le Canada.

L'invitation de contribuer à cette réserve en vue de venir en aide aux forces armées qui combattent dans des régions infectées par la malaria, est faite conjointement par le brigadier-général J.C. Meakins, directeur des services médicaux, et

par le régisseur des produits chimiques.

Selon M. Sterne, presque toutes les sources d'approvisionnement de quinine du monde entier sont aux mains de l'ennemi depuis 1942, alors que le Japon envahit les Indes Néerlandaises, et le Canada doit maintenant compter seulement sur les réserves qu'il possède. Bien que le ministère des Munitions et approvisionnements ait fait l'acquisition de la plus grande partie de ces approvisionnements, il y en a encore une grande quantité chez les pharmaciens et les médecins soit sous forme de quinine proprement dite, soit sous forme de préparations pharmaceutiques.

« La quinine est un médicament essentiel aux soldats qui combattent en Afrique du nord, en Birmanie, dans les Indes et en Chine, dit encore M. Sterne. L'absence de ce narcotique pourrait ruiner ou ralentir l'effort de guerre. La quinine est très efficace et enrayer la malaria plus vite que n'importe quel autre agent antimalarier et réduit ainsi la période d'invalider du soldat malade. »

Cigarettes expédiées outre-mer

Ottawa, 2 — Au cours du mois de septembre, les militaires canadiens ont reçu 15,030,965 cigarettes qui ont été distribuées proportionnellement à chacune des trois armées. L'Overseas Cigarette Pool, qui relève du directeur adjoint des Services auxiliaires du Royaume-Uni, a vu à la distribution.

Les cigarettes ont été fournies par des particuliers et par divers groupements canadiens dont: l'Overseas League, l'Armée du salut, l'I.O.D.E., le Y.M.C.A., le Buckshee Fund, les Chevaliers de Colomb et la Légion canadienne.

Comment écrire aux militaires à Noël

Ottawa, 2 — Plusieurs Canadiens

qui veulent expédier des colis de Noël aux membres de l'armée en Angleterre et sur les divers fronts continuent d'écrire au quartier général de la Défense nationale pour demander des renseignements sur la façon d'adresser lettres et colis. Les autorités du Service postal donnent les instructions suivantes:

Le courrier destiné aux soldats de l'armée canadienne en Méditerranée doit être adressé de la même manière que le courrier à destination de tout autre endroit outre-mer:

Numéro, grade, nom, Unité, Régiment ou section du service, Armée canadienne outre-mer.

Tel qu'on l'annonçait récemment, le courrier destiné aux soldats qui sont maintenant au pays mais dont on attend l'arrivée outre-mer avant la fin de décembre devra être adressé de la manière suivante:

Numéro, grade et nom, Service ou unité, a-s Poste restante, Quartier général du Corps postal canadien, Armée canadienne outre-mer.

Le brigadier Musgrave

Ottawa, 2 — Le quartier général de la Défense nationale annonce la nomination au poste d'officier supérieur de l'artillerie de la 6e division, d'un officier qui possède l'expérience du service outre-mer. La 6e division est affectée à la défense côtière du pays.

Il s'agit du brigadier T. H. Musgrave, O.B.E., autrefois de Winnipeg. Jusqu'à récemment, il faisait partie d'une formation canadienne dont le ministre de la Défense nationale a annoncé la dissolution le 13 septembre dernier. Sa nomination à ce nouveau poste entre en vigueur immédiatement.

En quelques lignes

— On compte présentement 344 escadilles de cadets de l'air au Canada.

— L'Association des chirurgiens militaires des Etats-Unis, réunie à Philadelphie, a attribué la médaille de mérite et le certificat de membre honoraire au docteur J.-L.-M. Ménard, commandant d'escadre et officier de santé au quartier général de la région d'entraînement aérien de Montréal.

— On mande de Toronto que M. MacDonald, directeur général de l'Association des quotidiens du Canada, déclare qu'il est invraisemblable que les quotidiens canadiens consentent à rationner volontairement l'espace consacré à l'annonce.

— On apprend d'Ottawa qu'un nouvel avion de transport connu sous le nom de York et fabriqué en Angleterre est passé par Montréal en fin de semaine. Le nouvel avion fait une tournée au Canada et aux Etats-Unis. Le gouverneur général lord Athlone et la princesse Alice ont visité le nouvel appareil géant.

— George Beurling, de Verdun, qui compte 30 avions allemands à son crédit, a été promu au rang de lieutenant de section.

— Un nouveau contingent de soldats, de marins et d'aviateurs canadiens vient de débarquer en Angleterre.

— Le lancement de deux frégates canadiennes a eu lieu ces jours derniers à Montréal, aux chantiers de la Canadian Vickers; vendredi, la *Hullaise* et samedi la *Longueuil*.

— Le Canada n'a presque pas profité de son accord commercial canado-américain pour expédier des vivres aux Etats-Unis, n'en ayant pas trop pour lui. Il peut expédier 3 millions de gallons de lait entier aux Etats-Unis par année, mais il n'en a expédié que 702 gallons.

— La Commission des prix annonce la nomination de M. William-H. Palm comme administrateur du papier d'emballage.

— Le major Roger Dupuis, commandant intérimaire du camp de Valleyfield est promu au rang de lieutenant-colonel et nommé ins-

tructeur senior à Farnham. Il a remplacé à Valleyfield, pendant son absence, le lieutenant-colonel Lévesque.

En Chine

Tchoungking, 2 (A.P.) — Le haut-commandement chinois a annoncé que des forces japonaises qui ont tenté une nouvelle offensive dans la riche région des rizières au nord du lac Tungting ont été contenues ou repoussées, même si la bataille continue à faire rage. Les Japonais ne s'étaient pas portés à l'attaque dans cette région de la province de Houan depuis le mois de mai dernier.

La bataille se poursuit également aux environs de la ville de Siaofeng dans le nord-ouest de la province de Chekiang. Les Japonais avaient été chassés de la ville jeudi, mais ils ont contre-attaqué le lendemain après avoir reçu des renforts. La situation demeure inchangée sur le front de la Salween à la frontière de la Birmanie et de la province de Yunnan.

100 messages

Londres, 2 (C.P.) — On a révétil hier soir que le premier ministre de Grande-Bretagne, 10, rue Downing Street, que M. Churchill et le premier ministre Staline ont échangé plus de 100 messages personnels au cours des 14 derniers mois. On a fait cette déclaration pour démentir les rumeurs voulant que le premier ministre Churchill eût fait tenir au premier ministre Staline un rapport sur la situation militaire à la veille de la conférence de Moscou et que les hommes d'Etat n'eussent pas communiqué depuis la visite de M. Churchill à Moscou en août 1942.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.



La Victoire d'abord... le superflu ensuite.

Celui que l'achat de boissons alcooliques empêcherait de souscrire comme il le doit à l'Emprunt de la Victoire, devrait se passer de ce luxe.

Les clients de la Commission des Liqueurs de Québec, comme d'ailleurs ceux des commissions similaires dans les autres provinces, sont évidemment des gens qui ont plus d'argent qu'il ne leur en faut pour se procurer le nécessaire. Le succès des emprunts précédents prouve que ces personnes ont répondu généreusement à l'appel du Pays.

L'évolution de la guerre fait ressortir la nécessité de privations de plus en plus grandes et même de sacrifices qui ne pourront jamais être compensés. Il ne suffit pas de se priver de quelques satisfactions pour se mettre en état de répondre aux exigences du Canada à l'heure actuelle. Il faut faire bien davantage.

Il ne s'agit pas de réduire son train de vie au point de n'avoir plus que tout juste ce qu'il faut pour subsister. Félicitons-nous qu'une telle menace ait été écartée, mais n'oublions pas que nous le devons aux deuils, aux souffrances et aux privations d'une grande partie de nos concitoyens.

Rappelons-nous aussi que le chemin de la victoire sera long et difficile. Le plus ardent désir de tous les Canadiens, c'est de hâter le retour de la paix et de connaître de nouveau les joies de la vie que nous offre notre régime démocratique.

Ce désir ne se réalisera que par l'active coopération de tous les citoyens en vue de fournir au Pays les moyens de poursuivre la guerre d'une façon digne de lui. Pour cela, le Canada a besoin non seulement d'hommes, mais encore de ressources financières considérables.

Chaque citoyen doit se faire un devoir d'acheter des Obligations de la Victoire jusqu'à la limite de ses moyens. Sachons nous refuser les satisfactions qui amoindrieraient les moyens dont nous disposons pour contribuer à la Victoire et au rétablissement de la paix.

La Commission des Liqueurs de Québec engage ses clients à réduire leurs achats au minimum et à consacrer l'argent ainsi épargné à un placement en Obligations de la Victoire.

Nos clients ont les moyens d'acheter plus d'Obligations. Ils voudront contribuer à la Victoire.

HÂTONS LA VICTOIRE — ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

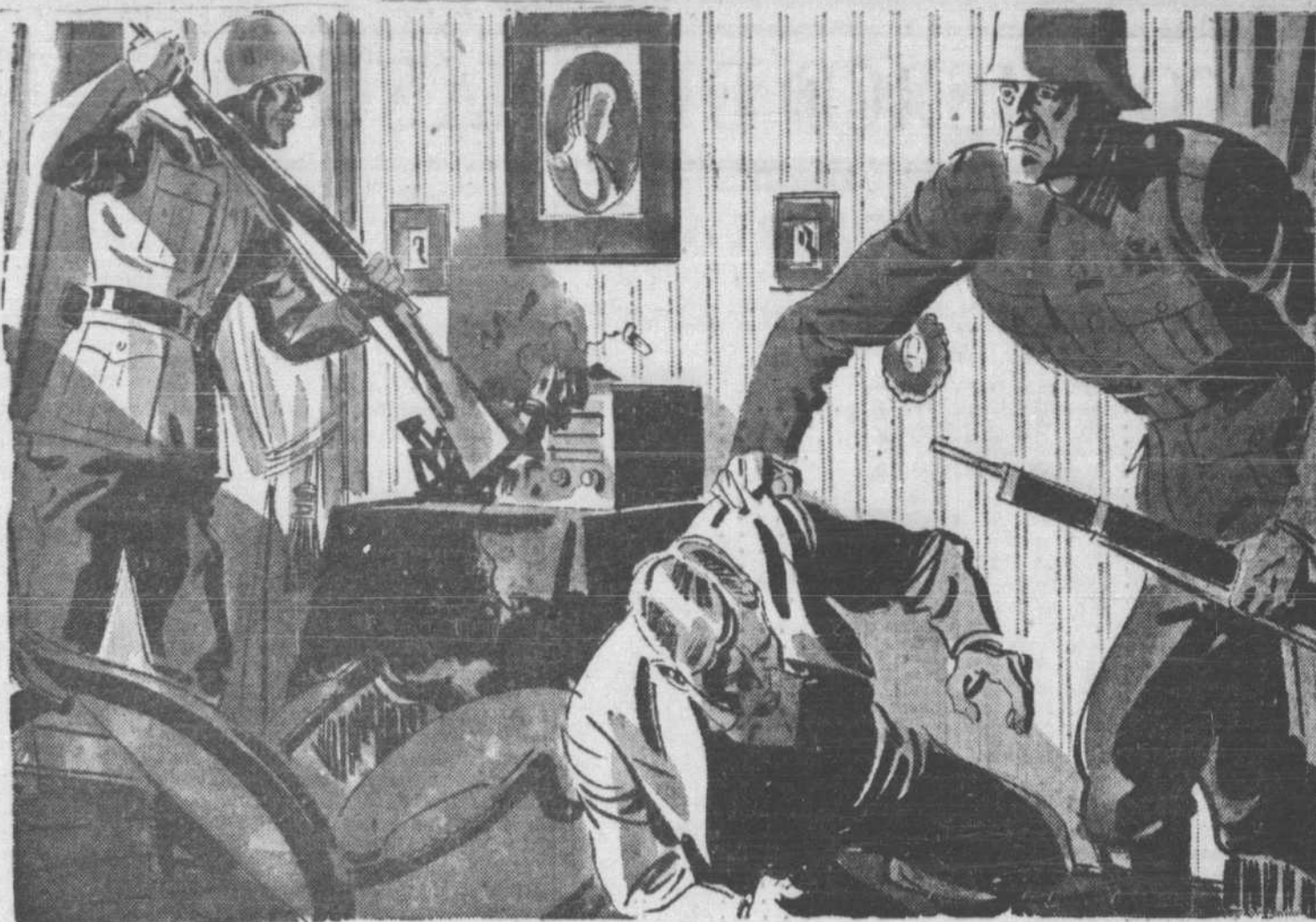
Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LCSP

Les quatre libertés

(Telles que comprises par les nazis)



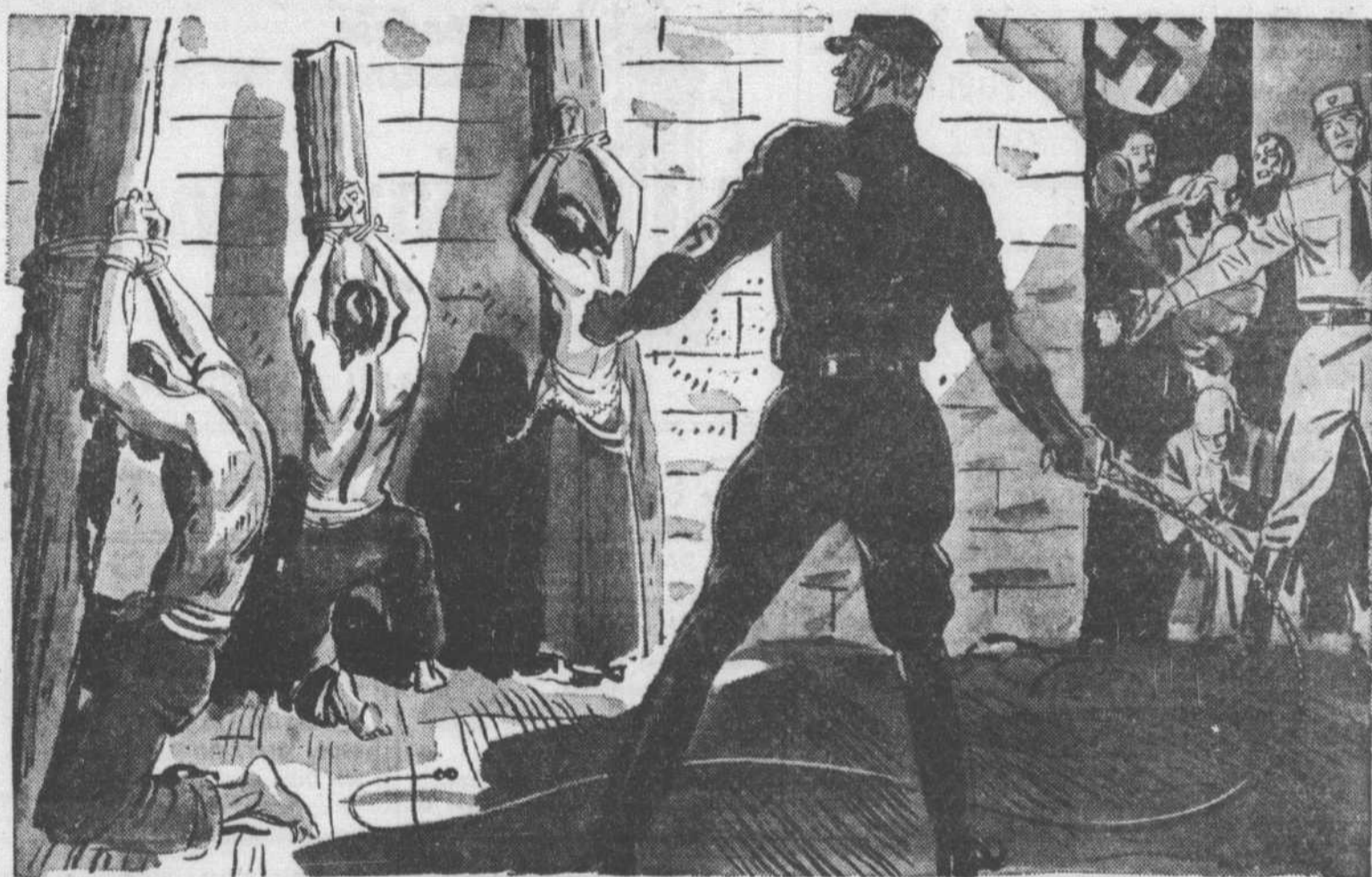
1. "Liberté de parole". A portée de l'oreille de la Gestapo aux aguets, aucun individu, à quelque classe ou croyance qu'il appartienne, ne peut parler, ni même écouter. Professeurs, mécaniciens, colporteurs de fruits expient de la même façon le crime d'avoir exprimé leur opinion.



2. "Liberté de culte". Sous la botte hitlérienne, aucune religion n'échappé à la persécution. Catholiques, protestants, juifs, tous se voient frustrés de leur droit d'adorer Dieu selon leurs croyances respectives.



3. "Affranchissement du souci matériel". Sous la gouverne nazie, la faim n'est pas un simulacre. Les enfants des riches et des pauvres grandissent ensemble, le visage amaigri et les yeux caves. La croûte à grignoter reste la même pour tous, indistinctement des familles et des croyances.



4. "Affranchissement de la crainte." La crainte n'est pas laissée au choix quand les dictateurs gouvernent. Autrichiens, Tchèques, Français, Polonais ou autres l'éprouvent tous. Maints peuples qui jouirent jadis de la liberté partagent aujourd'hui les affres d'une appréhension sans espoir.

EN TANT QUE CANADIENS, nous combattons pour ces quatre précieuses libertés : libertés de parole et de religion, affranchissement du besoin et de la crainte.

Les nazis ont opposé aux peuples des territoires qu'ils ont conquis leurs conceptions à eux de nos libertés. Ils y ont soumis tout le monde, indistinctement des classes et des croyances.

Hitler est habile. Il tente présentement peuple de notre pays. Mais il peut nous amadouer en empoisonnant nos esprits. Il peut nous faire oublier comme le peuple peut souffrir collectivement quand il se partage en groupes séparés.

Hitler set habile. Il tente présentement à opposer les religions les unes aux autres, à diviser catholiques, protestants, juifs. Ses agents, ses postes émetteurs, sa propagande astucieuse tentent de faire de nous ses instruments. Ils nous mentent. Ils torturent la vérité pour en faire une duperie.

Personne autre que vous n'y peut quoi que ce soit. Mais vous, vous pouvez beaucoup.

Détruisez toutes les affirmations qui ne sont pas de source canadienne. Donnez le démenti à toutes les rumeurs qui nuisent à l'unité de l'effort. N'abusez jamais du privilège de la critique dont jouissent les Canadiens.

Donnez votre coup d'épaulé au char de la guerre. Finissons-en tous !

Unis nous demeurons pour la Victoire

Hâtons la Victoire ! Achetons des Obligations du Cinquième Emprunt de Guerre

Cette page est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants :

Compagnie de Biscuits Stuart Limitée

General Automobile Equipment Limited

Sicard Limitée

Comptoir National Enr'g

Leduc Automobiles Limitée

Delphis Côté Limitée

La Fonderie de l'Islet Limitée

Henri Signori
Réparations de radiateurs d'auto

Dominion Textile Company Limited

L.-N. Messier Limitée

La profession de foi des bons Canadiens
Je crois en ces quatre libertés:
La première est la liberté de parole et d'opinion.
La deuxième est la liberté pour toute personne d'adorer son Dieu suivant ses croyances.
La troisième est l'affranchissement de tout souci matériel . . . pour toute nation, une vie saine et paisible assurée à ses habitants.
La quatrième est l'affranchissement de toute crainte.

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été lundi, de 18.124 actions et de 39.001 actions minières, en comparaison de 14.901 actions et de 21.680 actions minières samedi dernier.

1er NOVEMBRE

Valeurs	Ouv.	Haut	Côté
Alco priv.	102	102	102
Albarest	25	24 1/2	24 1/2
Bathurst	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Bell Telephone	157 1/2	157	157
Brazilian	25	24 1/2	24 1/2
B.C. Power B	25	24 1/2	24 1/2
Bids Products	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Can. Cement priv.	105	105	105
Can. Nor Power	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Canada Steamship	11	11	11
Can. Steamship priv.	34	34	34
Can. Breweries	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Car priv. (anc.)	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Can. Car priv. (nouveau)	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Can. Celanese	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Can. Ind. P.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
C. Ind. A.C. B.	6	6	6
Can. Loco	20	20	20
Can. Pac. Ry.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Smelting	42	41 1/2	41 1/2
Dist. Seagrams	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Dom. Bridge	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Dom. Coal priv.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
D. Steel & Coal B.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Dom. Textile	75	75	75
Dryden	8	8	8
Edm. & Heating	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Foundation Co.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Gen. Steel Works	12	12	12
Grainum	12	12	12
Hamilton Bridge	6	6	6
Howard Smith	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Howard Smith priv.	107	107	107

LE CURB DE MONTREAL

Valeurs	Haut	Bas	Côté
Abitibi 6% priv.	21	20	21
Beauharnois	22 1/2	22 1/2	22 1/2
B.A. Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2
C. & D. Sugar	17 1/2	17 1/2	17 1/2
C. Wire & Cable P.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
C. Marconi (cts)	200	190	200
Can. P. & P. Inv. Pr.	7	7	7
Consolidated Paper	24	24	24
Donnacoas	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Fleet Aircraft	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Ford A	24	24	24
Fraser	19	19	19
Fraser V T	19	19	19
Hillcrest (cts)	55	55	55
Int. A. U. I. A.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
MacLaren P. & P.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Massey-Harris priv.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
McCullough Front.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
S.C. Pow. priv.	105	105	105

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
Acme	10 1/2	10	10
Algonquin	75	75	75
Anglo Can	51	50	51
Arion	24	24	24
Armistice	50	47	47
Ashley	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Astoria	12	12	12
Aurora	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Bagnac	15	15 1/2	15 1/2
Bankfield	15	14 1/2	14 1/2
Base Metals	13	13	13
Best Smelters	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Bestie	177	164	165
Bidgood	40	38	38
Brit. Dom	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Brazil	25	24 1/2	24 1/2
B.A. Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Brit. Dom	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Broulan	70	69	70
Brown Oil	8	8	8
Buff Ank	350	335	340
Buff Can	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Cal. Edmonton	208	208	208
Calmont	26	26	26
Can. Brew	6	6	6
C.P.R.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cariboo	140	140	140
Cent. Fal.	167	164	167
Cent. Porcup	10 1/2	10	10
Chem Res	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Chesterville	13	13	13
Co. Williams	206	201	205
Cochakut	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Conlarum	160	155	160
Cons Smelters	40	40	40
Dome	27	26 1/2	26 1/2
Dom Found	25 1/2	25	25
Ducquesne	10	10	10
East Crest	169	162	169
East Malartic	130	130	130
Elaborado	130	130	130
Falcon	24 1/2	24	24 1/2
Ford	39	38	39
Francour	39	38	39
Gemora	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Good Lake	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Goldale	12	12	12
Gold Gate	12	12	12
Gunnar	21	19 1/2	21
Halterow	4	4	4
Hillwell	4	4	4
Hard Rock	115	108	112
Hasaga	16	16	16
Hollinger	12	12	12
Home Oil	385	385	385
Howey	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Inspiration	58	58	58
Nickel	33 1/2	33	33

BOURSE DE NEW-YORK

Valeur	Ouv.	Haut	Côté
Alu. Reduct 2.00	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Alu. Reduct 3.00	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Alu. Chalm 1.00	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Alu. Can 3.00	87	85	87
Am. P. & L. 6 p. 1.00	49	47	47
Am. P. & L. 5 p. 1.25	49 1/2	48 1/2	48 1/2
Am. Radiator 3.00	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Am. Ecol. M. 30	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Am. Smelting 3.00	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Am. Tel. & Tel. 9.00	154 1/2	154 1/2	154 1/2
Am. Tob. 3 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Am. Woolen	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Aspen 2.50	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Atchafson SF 7.00	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Baldwin CT 1.00	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Balt & Ohio	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Bendix Av 3.50	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Boeing Av 2.00	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Bohn. Auto 3.00	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Briggs Mkr 2.00	27	26 1/2	26 1/2
Burroughs Ad 50	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Canadian Pacific	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Caterpillar Tr 2.50	47	46 1/2	46 1/2
Col. Gas & El.	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Com. Solvents 60	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Con. Ed. N. 1.00	24	23 1/2	23 1/2
Con. Oil 50	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Cont. Motors 60	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Cont. Oil 1.00	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Crucible Steel 2.00	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Du. S. & C. 1.35	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Del. & Hudson	16 1/2	16 1/2	16 1/2
East. S. 2.22	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dome Mines 1.60	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Durham Av 5.00	62 1/2	61 1/2	61 1/2
Du. Pont. D. N. 4.00	14 1/2	14 1/2	14 1/2
El. Auto Lite 2.00	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Elect. Pow. & L.	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Gen. Ann. T. 2.00	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Gen. Electric 1.40	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Gen. Ford 1.60	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Gen. Motors 2.00	52 1/2	51 1/2	51 1/2
Glidden 60	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Goodrich 1.25	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Goodyear 1.37 1/2	37 1/2	36 1/2	36 1/2
G. West Sugar 2.00	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Hiram Walker 4.00	52 1/2	51 1/2	51 1/2
Homestake 2.25	40 1/2	39 1/2	39 1/2
Int. Harv. 2.00	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Int. Nickel Ltd 2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Int. Pap. & P. N.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Int. P. & P. 5.00	83 1/2	82 1/2	82 1/2
Johns-Man. 2.00	81 1/2	80 1/2	80 1/2
Kennecott 3.00	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Kresge, SS 1.10	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Lambert C. 1.50	58 1/2	58 1/2	58 1/2
L. & M. 3 1/2	69 1/2	68 1/2	68 1/2
Lockheed 2.50	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Loews Inc. 3.50	60 1/2	59 1/2	59 1/2
Macq. Tr 3.00	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Macy Co. 2.00	29 1/2	29 1/2	29 1/2
M. L. Martin 1.50	17 1/2	17 1/2	17 1/2
May Dep. 3.00	58 1/2	58 1/2	58 1/2
McIntyre P. 3.33	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Mead Corp. 60	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Mont. Ward 2.00	49 1/2	49 1/2	49 1/2
N. Can. Corp.	9 1/2	9 1/2	9 1/2

Les nouvelles en raccourci

General Motor
New-York (A.P.) - M. Alfred P. Sloan, président de la General Motors Corporation, déclare que des fournitures de guerre sortent présentement de cette usine au taux de \$10,000,000 par jour. Dans son rapport trimestriel, M. Sloan évalue le taux de la production coufante de la General Motors Corporation à environ \$3,700,000,000 par année, et il déclare que les livraisons de matériaux pour fins de guerre sont plus du double de celles de la période correspondante de l'année 1942.

Cette puissante organisation accuse un revenu net de \$40,129,260 - l'équivalent de 87 cents par action commune, après avoir prévu pour le paiement des dividendes sur les actions privilégiées - pour le troisième trimestre de l'année fiscale courante, en regard de \$35,718,910 ou 77 cents par action ordinaire, dans le trimestre correspondant de l'année 1942.

Le revenu net des 9 premiers mois de l'année fiscale courante, se totalise à \$109,519,455 - l'équivalent de \$2.36 par action commune, comparativement à \$83,562,119, ou \$1.76 par action ordinaire, dans la même période de 1942.

Production d'acier

La production canadienne de fonte en gueuse s'éleva à 147,902 tonnes nettes en septembre cette année, comparativement à 155,900 les mois correspondants de l'an dernier. En septembre cette année la production comprend 122,830 tonnes de fonte basique, 16,048 tonnes de fonte de moulage, et 9,024 tonnes de fonte malleable. La production des 9 mois terminés en septembre se place à 1,331,966 tonnes, à rapprocher de 1,404,631 la période correspondante de l'an dernier.

La production de lingots d'acier et de coulages d'acier de première fusion s'éleva à 241,255 tonnes nettes en septembre, en regard de 244,922 l'an dernier. La production de septembre cette année comprend 229,700 tonnes de lingots et 11,555 tonnes de coulages. La production des 9 mois terminés en septembre atteint un total de 2,237,736 tonnes nettes, contre 2,309,588 la période correspondante de l'an dernier.

La production de ferro-alliages s'éleva à 17,007 tonnes en septembre cette année, comparativement à 15,548 en septembre l'an dernier; la production des 9 mois se place à 168,630 tonnes, à rapprocher de 159,074 la période correspondante de 1942.

Saint-Alexis rembourse

Le village de Saint-Alexis de la Grande-Baie, voulant faire profiter de ses créanciers de disponibilités dont il peut disposer, vient de faire un deuxième tirage anticipé de ses obligations en cours. Le sort a désigné \$4,800 de titres qui seront remboursés le 1er décembre prochain, en plus du montant de \$20,900 précédemment annoncé. On sait que cette dernière somme comprenait le remboursement régulier de \$4,800 pour le rachat anticipé de \$18,100 d'obligations.

La dette de la corporation baissera donc maintenant à \$193,700.

Volailles, beurre et fromage

La Coopérative fédérée fournit les commentaires suivants sur les marchés:

BEURRE ET FROMAGE
BEURRE: Les arrivages ont considérablement diminué. La demande se maintient active et les prix sont élevés. Lundi matin, 1er novembre, les prix du beurre no 1 pasteurisé, au gros, variaient de 34 1/2 à 34 3/4 le livre.

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'office des produits laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c la livre, f.a.b., plus d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES ET OEUFS

POULETS VIVANTS: Les arrivages sont modérés. La demande est régulière et les prix sont stationnaires.

POULETS A ROTIR: Les arrivages sont très considérables et excellent la demande. La distribution est lente et les prix sont élevés.

POULETS A GRILLER: Les arrivages sont limités. La demande est bonne et les prix sont stables.

DINDES: Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ET POULETS ABATTUS: La demande est assez active pour absorber régulièrement les arrivages et les prix sont stables.

OEUFS: Montréal et Québec - Les arrivages sont toujours insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec. - Marché ferme aux prix actuels fermes.

PORES LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec. - Marché stable et prix soutenus.

SUCCURSALE DE QUEBEC

OEUFS -

A-gros 50
A-moyens 48
B 35 et plus 45
A-poulettes 43
C 41

POULETS ABATTUS, ENGRAISSÉS AU LAIT

Bons, 90 lbs et plus 20
Bons, 85 lbs et plus 19
Communs 19
Veaux d'étable abattus 14 à 18
Veaux de champs abattus 14 à 15

AGNEAUX RECUS VIVANTS 21
Bons, 35 lbs et plus 19
AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PATES ABATTUS 22
Bons, 35 lbs et plus 22
A-3 lbs et plus 27
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 26
B-3 lbs et plus 25
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 23
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
C-5 lbs et plus 19

POULETS ABATTUS, ENGRAISSÉS AU LAIT

A-5 lbs et plus 34
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 33
B-3 lbs et plus 32
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 31
C-3 lbs et plus 29

POULETS ABATTUS, A GRILLER 36
A 36
B 33

C. DINDES ABATTUES, VIEUX MALES 30
A 35
B 32
C 29

POULETS ABATTUS, SELECTIONNES 25
A-3 lbs et plus 31
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 31
B-3 lbs et plus 30
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 29
C-3 lbs et plus 27
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 25
C-5 lbs jusqu'à 5 lbs 24

DINDES ABATTUES, VIEUX MALES 30
A 35
B 32
C 29

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 3 pour cent aux expéditeurs individuels et de 3 pour cent aux coopératives agricoles.

PORES LIVRES ABATTUS - prix net
Peseur de 100 à 120 lbs 15 1/2
PORES LIVRES ABATTUS, classification établie après l'abattage - prix net
Sur base du bacon, peseur chaude 16.50

Marché des oeufs et de la volaille

Les arrivages d'oeufs de la catégorie A accusent encore une diminution cette semaine et il en est résulté une rareté à toutes les phases du commerce. Vu l'extrême faiblesse des recettes de catégories supérieures, on les écoule par conséquent et l'on en réserve le plus possible pour les hôpitaux.

Les quelques wagons arrivés de l'Ouest cette semaine, composés principalement de catégories inférieures, ont amélioré la situation, car les "B" sont absorbés très facilement; le mouvement des "C" est cependant encore plutôt lent. Quoi qu'il en soit, les offres de wagons supplémentaires sont maintenant fort restreintes.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants: Catégorie A gros 50 1/2, moyens 48 1/2; poulettes 45 1/2, catégorie B 45-45 1/2, catégorie C 43-43 1/2.

Prix du gros aux détaillants: Catégorie A gros 50 1/2-52 1/2, moyens 48 1/2-50 1/2; poulette 45 1/2-47 1/2, catégorie B 45 1/2-47 1/2, catégorie C 43 1/2-45 1/2.

Prix de détail aux consommateurs: catégorie A gros 56 1/2-58 1/2, moyens 54 1/2-56 1/2, poulettes 51 1/2-53 1/2, B 51-53, C 47-49.

De nouveau cette semaine, il y a eu abondance de livraisons de volailles vivantes et celles-ci ont dépassé la demande. Les poules et les poulets lourds sont toujours l'objet d'une bonne demande, mais il n'est pas de même pour les sujets légers. On dispose de l'excédent des arrivages, les oiseaux abattus, mais il existe une telle pénurie de main-d'oeuvre pour faire l'abattage qu'une maison sans signal que l'on a avisé ses fournisseurs de réduire leurs envois. Les expéditions de poulets de grill sont faibles, tandis que la demande se maintient satisfaisante. Les canards deviennent plus nombreux et se vendent bien.

Anniversaire célébré par les Zouaves

(suite de la page trois)

neur de compter le seul survivant de tous les zouaves qui se soient rendus à Rome pour se mettre au travail le plus tôt possible, afin que la pleine production d'un matériel de guerre vital, et dont on a un besoin pressant, puisse être reprise dans le plus bref délai possible."

Vos tout dévoués,
Aluminium Company of Canada, Ltd.
J.-B. WHITE,
directeur du personnel.

Anniversaire célébré par les Zouaves

Le Père Francoeur montre ensuite qu'aujourd'hui les Zouaves poursuivent leur combat pour l'Eglise, mais dans le domaine spirituel, celui de l'Action catholique.

Après la messe pontificale, il y eut banquet en la salle paroissiale de Saint-Zotique, sous la présidence de S. E. Mgr. l'Archevêque. Les présidents conjoints en étaient le commandant Alfred Lambert et l'aumônier-major intérimaire, l'abbé J.-H. Signori, du 3e bataillon.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault; le brigadier Georges-U. Marchand, le R. Père Gilles Marchand, provincial des Oblats; le curé de la paroisse Saint-Zotique, l'abbé A. Boileau; le curé L.-A. Champoux; les colonels A.-L. Tremblay et Georges Gagné, des zouaves; le capitaine-adjutant A. Beauchamp; les capitaines L. Laurin et O. Ravary; les lieutenants O. Soulières, A. Duperron et E. Moses; les abbés J. Crevier et R. Ouimet; MM. Roger Beaudoin, M.D.; H. Le

LA VIE SPORTIVE

Les Canadiens et les Bruins ont fait partie nulle samedi soir

Les deux clubs bataillent pendant soixante minutes pour en arriver à un résultat de 2 à 2 — Buddy O'Connor se met en évidence sur l'équipe locale — Toe Blake et Fernand Majeau ont compté pour le Tricolore — Bert Gardiner a été solide dans les filets de Boston

LES RANGERS JOUERONT AU FORUM CE SOIR

Les joueurs du Canadien ont fait leur début samedi soir au Forum, alors qu'ils en virent aux prises avec les Bruins d'Arthur Ross. Nos porte-couleurs ont tenu tête aux équipiers de Boston dans cette lutte, annulant par le compte de 2 à 2, après une lutte intéressante disputée en présence d'environ 12,000 personnes.

Les débuts du Canadien étaient peu prometteurs dans la première période, car les Bruins s'assurèrent une avance de deux points pendant que les Habitants étaient tenus en respect, mais nos favoris firent preuve d'un bel esprit combattif en se lançant à l'assaut dans les deux dernières périodes, grâce aux points enregistrés par Fernand Majeau, avec l'aide d'Elmer Lach et de Buddy O'Connor, et par Toe Blake à la suite d'un effort individuel, les Habitants ont réussi à éviter l'échec, qui semblait se dessiner au commencement de cette joute.

Les joueurs du Canadien semblaient quelque peu nerveux samedi soir. Plusieurs belles chances de compter furent manquées au cours de la soirée, mais il ne fallut pas trop exiger de nos hommes une première victoire. Il y a tout lieu d'espérer voir nos gars du Bleu Blanc Rouge l'emporter sur leurs rivaux dans les prochaines joutes et particulièrement ce soir, alors que le Canadien fera face aux Rangers de New-York, au Forum.

Buddy O'Connor a été la vedette du Canadien samedi soir, malgré qu'il n'ait pu lui-même loger la rondelle dans les filets du club voisin. Buddy s'est montré rapide, adroit, agressif, O'Connor a su briser plusieurs attaques de ses adversaires et il a préparé plusieurs assauts contre les buts ennemis. C'est sur sa passe que Fernand Majeau, une recrue du tricolore, put enregistrer le premier point du club local.

Bill Durnan, qui gardait les buts du Canadien, a fait bonne figure et il y a tout lieu de croire que ce cerbère pourra obtenir de brillants succès au cours de la saison qui vient d'être inaugurée. Un peu nerveux au début, il reprit son aplomb et dans les deux dernières périodes, il exécuta de beaux arrêts.

Bert Gardiner, un ancien porte-couleurs du Canadien, était dans les filets des Bruins et fut une sensation. Il faut reconnaître cependant que Bert recut un meilleur support que son rival. Il se fit débuts avec le club local, mais il semblait manquer de condition. Il est vrai que l'ancien joueur des Rangers n'a eu que quelques jours d'entraînement et qu'il devra se familiariser avec ses compagnons de jeu, Gelliffe et Chamberlain, avant de pouvoir se faire valoir.

Notre défense a fait son gros possible et le fait d'avoir tenu les Bruins à deux points seulement, indique que la ligne bleue a été bien gardée. Bouchard, Lamoureux et McMahon ont été les meilleurs joueurs de défense du Canadien et avec un peu plus d'entraînement il sera difficile de prendre ces jours en défaut.

La joute de samedi soir a été dénuée de rudesse et les punitions furent peu nombreuses. Gelliffe, Lamoureux, Scherza, Clapper et Richard furent les seuls équipiers à être expulsés du jeu.

La partie de samedi a introduit le nouveau règlement qui permet la passe en avant jusqu'à la nouvelle ligne rouge, mais nos joueurs n'ont pas paru très familiers avec ce changement et négligèrent d'en prendre avantage à toutes les occasions.

Le Bleu Blanc Rouge jouera de nouveau ce soir au Forum et le Tricolore espère bien l'emporter sur les Rangers qui seront les visiteurs pour cette circonstance. Le pilote Dick Irvin se servira probablement du même alignement que samedi soir, car tous nos joueurs sont sortis sans aucune blessure dans la rencontre de samedi.

Les amateurs verront de nouvelles figures sur l'alignement des New-Yorkais. Lester Patrick compte huit nouveaux joueurs dans les rangs des Rangers, Charlie Sands et Dutch Hiller, qui sont passés la semaine dernière aux gars de New-York, seront en uniforme ce soir, mais les Canadiens les surveilleront de près.

Alignement des équipes de samedi dernier:

BOSTON. Buts: Gardiner; défenses: Clapper et Hollett; centre: Cowley; ailes: Cain et H. Jackson. Subs.: Crawford, Gelliffe, Wilkinson, Scherza, Gallinger, Guidolin, Aubuchon, Demarco, A. Jackson.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Lamoureux et Bouchard; centre: Lach; ailes: Richard et Blake; Subs.: McMahon, Harmon, O'Connor, Gelliffe, Chamberlain, Watson, Majeau, Heffernan. Arbitre: King Clancy; juge des lignes: Pit Lépine et Geo. Gravel.

Première période

1 Boston: Cain	8.52
2 (A. Jackson, Cowley)	
3 Boston: Scherza	17.32
4 (Clapper)	
Pun.: Gelliffe.	

Deuxième période

3 Canadien: Majeau	13.25
4 (Lach, O'Connor)	

Troisième période

4 Canadien: Blake	15.32
Pun.: Clapper, Richard.	

Le Détroit débute par une victoire

DETROIT, 2 — Les Ailes Rouges de Jack Adams ont inauguré leur saison dimanche soir dernier alors que les joueurs locaux recevaient la visite des Rangers de New-York et pour marquer l'ouverture des séries de la Ligue Nationale le club de Detroit a voulu enregistrer une victoire alors qu'il l'emporta sur les protégés de Lester Patrick par le compte de 8 à 3.

Syd Howe et Modere Bruneteau ont été les étoiles de la joute car car deux équipiers du club local ont enregistré chacun deux points pour les vainqueurs tandis que pour les visiteurs Grant Warwick a accompli le même exploit.

Les porte-couleurs du club local ont réussi à compter deux buts à chacune des deux premières périodes mais la débâcle survint pour de bon à la période finale quand les gars de Jack Adams logèrent la rondelle par quatre autres fois derrière le jeune gardien de 21 ans des Rangers, Ken McAuley.

Les Ailes Rouges surent profiter de toutes les occasions qui se présentèrent et comptèrent cinq de leurs huit buts alors que les gars de Patrick étaient à court d'un joueur. Ainsi, à la seconde période, Howe et Bruneteau complèrent à 22 secondes d'intervalle, encore avec les Rangers à court d'un homme.

Pat Egan, qui vient de se joindre au Détroit a réussi quatre assistances au cours de la soirée. Le jeune gardien des Rangers, McAuley fut toujours bien occupé et il dut arrêter 46 lancers en tout. Franks, l'ex-gardien des Rangers qui occupe maintenant la cage des locaux eut une soirée paisible avec seulement 14 lancers à bloquer.

Composition des équipes:

NEW-YORK. — Buts: McAuley, défenses: Dewar, Heller; centre: Mann; ailes: Hextall, Hiller; subs.: Davidson, Sands, G. Warwick, Raleigh, Strobel, McDonald, Gooden, Labovich.

DETROIT. — Buts: Franks; défenses: Egan, Sherritt; centre: Howe; ailes: Bruneteau, Liscombe; subs.: Quackenbush, Jackson, Bennett, Brown, Carveth, Sherf, Zunich.

Arbitres: Norman Lamport, Dough Young et Orville Roulston.

Première période

1-Détroit: Bruneteau	7.50
2-Rangers: Warwick	
3-Détroit: Howe (Carveth)	8.31
4-Rangers: Gooden, Sherritt, Jackson.	

Deuxième période

4-Détroit: Howe	9.14
5-Détroit: Bruneteau	
6-Rangers: Hextall, Zunich, Sherritt.	

Troisième période

6-Rangers: G. Warwick	3.37
7-Rangers: Hextall	
8-Détroit: Liscombe	
9-Détroit: Brown	11.59
10-Détroit: Carveth	
11-Détroit: Ruelle	17.48
12-Détroit: Heller.	18.59

Les Québécois l'emportent sur les Aviateurs

Québec, 2 — Les As de Québec ont battu les Alouettes de Montréal (équipe du C.A.R.C. de Lachine), dans une très intéressante joute-exhibition disputée entre ces équipes au Colisée, ici dimanche après-midi. Le trio Bruneteau-Check-Tremblay a compté les deux buts des As, Bruneteau et Check étant les compteurs au milieu de la période initiale. Pour les Alouettes ce fut Mossdell qui épargna le blanc assaut au siens, quand il déjoua Bouvrette après une belle série de passes avec Pete Morin et Stewart, au milieu de la 2ème reprise.

Le jeu fut toujours âprement disputé et il y eut passablement de rudesse, surtout à la 2ème période quand 7 punitions furent décernées. Les As, avec un but d'avance se contentèrent de protéger leur avantage au cours de la 3ème période tandis que les Alouettes attaquèrent sans pouvoir percer la forte défensive des locaux.

F.R.A.F. — But, Scarlet; défenses: Stewart, Cain; centre, Dheere; ailiers: McCurry, Bruhn; substitués: Brennan, Abel, Bessette, Watson, Morin, McReary et Mossdell.

Les As: Bouvrette, Stahan et May; Kozzini; Robinson; Dertwell; Baldwin, Bergeron, Tremblay, Bruneteau, Check, Rossignol, Reay, Gaudreault et Johnson.

Première période

1. Québec, Bruneteau	11.47
2. Québec, Check	13.57
Pun.: Abel 2, Robinson.	

Deuxième période

3. R.C.A.F.: Mossdell	14.05
Punitions: Stahan, Dheere 2, Check, Tremblay, Rozzini, Baldwin.	

Troisième période

Aucun point.

Le repêchage dans les majeures

Chicago, 2 — Des officiels des clubs majeurs de baseball ont pris part à une assemblée de repêchage bien tranquille dans le bureau du commissaire Kenesaw Landis, ici hier après-midi, alors que seulement 15 joueurs des mineures ont été repêchés en comparaison de 20 pour l'an dernier.

Les Giants de New-York qui ont terminé en dernière place de la Nationale, la saison dernière, ont choisi quatre joueurs, dont leur ancien joueur de 1er but, Phil Wiertraub, deux joueurs de 2e but et un lanceur. Les Giants eurent le premier choix sur les gars "mis à la pêche", c'est-à-dire les athlètes de Philadelphie, détenteurs de la dernière position dans l'Amérique et qui devaient avoir ce choix, n'étaient même pas représentés à l'assemblée.

Weintraub, excellent joueur du club Toledo, de l'Association Américaine, durant la saison dernière, et qui réussit une moyenne de .334 en plus de cogner 15 coups de circuits, était considéré comme le meilleur choix des noms proposés au cours de l'assemblée et les Giants le prirent dès qu'il fut mis en lice.

Le lanceur Clem Hausmann, qui gagna 14 parties et en perdit autant pour Kansas City de l'Association américaine l'été dernier fut le joueur suivant à être offert et les Red Sox de Boston s'en emparèrent. Un autre lanceur, Charles Chanz, du San Diego, fut choisi ensuite par les Phils de Philadelphie.

Vient ensuite par ordre: Henry Helf, receveur du Milwaukee, choisi par les Browns de St-Louis. Il a frappé pour une moyenne de .261 l'an dernier et a cogné neuf coups de circuit. Chet Wiecezorek, puissant frappeur des Red Birds de Columbus, qui frappa pour une moyenne de .328 fut choisi par les Braves de Boston; Eddie Mayo, 3e but du Louisville, qui passa une bonne partie de la saison dernière avec les Athlétiques est choisi aujourd'hui par les Tigers de Détroit; Edwin Carnett, voltigeur du Seattle, ayant frappé .321 la saison dernière a été choisi par les White Sox de Chicago et Ed English, 3e but et frappeur de .322 des Indiens d'Indianapolis, est choisi par les Dodgers de Brooklyn.

Les huit autres clubs, dont les champions du monde, les Yankees de New-York et leurs rivaux de la dernière série mondiale, les Cardinals de St-Louis n'ont pas participé au repêchage.

Les Giants prirent donc trois autres joueurs, Hugh Luby, deuxième but de Oakland, George Hausman, 2e but du club de la Nouvelle-Orléans, et Ewall Pyle, lanceur du Minneapolis, qui fut avec Washington durant une bonne partie de 1943.

Après ce 2e choix des Giants, les Phils choisirent Charles Leitch, du Toronto, les Braves de Boston le lanceur Ira Hutchinson, du Rochester, le Détroit Joe Orango, l'arrêt-court du St-Paul et les White Sox Al Epperly, lanceur du San-Francisco qui connut 16 victoires contre 5 défaites.

On notera que la demande a surtout été pour les lanceurs et les joueurs d'intérieur. Il y eut en effet cinq lanceurs choisis, un 1er but, trois 2e but, deux 3e but et un arrêt-court, Wiecezorek et Carnett furent les seuls voltigeurs choisis et Helf le seul receveur.

Il restera avec le Brooklyn

New-York, 2 — Branch Rickey a hier décidé la question de savoir si le receveur Mickey Owen demeurerait avec les Dodgers de Brooklyn en déclarant catégoriquement qu'aucun club dans le baseball avait des chances d'obtenir ses services.

Owen, qui avait ouvertement critiqué le gérant Léo Durocher durant la saison régulière avait été rapporté comme devant être échangé car son jeu n'avait pas été du calibre de celui des années précédentes.

On avait aussi suggéré qu'il était le joueur que Durocher avait voulu mentionner lorsqu'il avait dit qu'il y avait un joueur sur le club avec lequel il ne pouvait s'entendre.

Deux victoires pour les Leafs de Happy Day

Toronto, 2 — Les Leafs de Happy Day ne veulent pas se laisser damer le pion par les autres équipes de la Ligue Nationale et les Torontois ont fait de leur mieux pour bien commencer la saison professionnelle de hockey, et aussi aujourd'hui, nous les voyons en tête de la ligue de Red Dutton avec deux victoires à leur crédit. Les Torontois ont pu prendre cette avance grâce aux victoires enregistrées samedi soir contre les Rangers de New-York par le résultat de 5-2 dans une joute disputée dans la Ville Reine et hier, les Leafs répétèrent cet exploit en l'emportant à Chicago contre les Eperviers de Paul Thompson qu'ils vainquirent par 4-1.

Le vétéran gardien Benny Grant et l'ailier Mel Hill ont été les étoiles des Leafs dimanche soir. Grant affichant une tenue exceptionnelle dans ses filets tandis que Mel Hill y allait de deux buts magnifiques qui donneront aux siens une avance qu'ils garderont toujours par la suite.

On croit que le Toronto a réussi un nouveau record individuel quand un de ses joueurs recrutés, Gus Bodnar, un junior de Fort William, a compté le premier but de la saison après seulement 15 secondes de jeu contre les Rangers samedi. On croit que c'est la première fois qu'un but est compté en si peu de temps à une joute d'ouverture de saison. Bodnar brilla d'un vif éclat samedi soir durant toute la joute, comptant 2 buts. Grant, le gardien, fit aussi bien sa part tout comme dimanche soir quand Hill et le jeune Kennedy furent les meilleurs compteurs de l'équipe.

Les Eperviers prirent bien l'avance contre les gars de Happy Day au début de la partie de dimanche quand Bill Mosienko compta le premier but, le premier but de la saison après seulement 15 secondes de jeu, mais avant que la 1ère période fût terminée le vétéran Hill avait compté ses 2 buts pour mettre les siens à l'avant. Les Leafs ajoutèrent ensuite un autre but à la seconde reprise et un autre à la 3ème pour l'emporter facilement par 4-1.

Alignement des équipes:

TORONTO. — Buts: Grant; défenses: Pratt et Morris; centre: Bodnar; ailiers: L. Carr et Davidson. Subs.: W. McDonald, McLean, Hill, Kennedy, Johnston, A. Carr, Hamilton, Ingoldby et Prentice.

CHICAGO. — Buts: Highton; défenses: Allen et Johnson; centre: Thoms; ailiers: D. Bentley et Mosienko. Subs.: Smith, Purpur, Dyette, Campbell, Gottselig, Dahlstrom, Buttrey, Seibert, Heyliger, Harney et March.

Arbitres: Chadwick, Meuris et Springer.

Première période

1-Chicago, Mosienko	4.13
2-Toronto, Hill	4.33
3-Toronto, Hill	16.09
Punitions: Dyte, Boothman.	

Deuxième période

4-Toronto, Ingoldby	14.38
Punitions: Dyte, Bodnar, Thomas, R. Carr.	

Troisième période

5-Toronto, Johnston	11.54
Aucune punition.	

PARTIE DE DIMANCHE

RANGERS. — Buts: McAuley; défenses: Dewar et Heller; centre: Mann; ailiers: Hextall et Hiller; Subs.: G. Davidson, Sands, Fraser, G. Warwick, W. Warwick, Raleigh, J. McDonald, Gooden.

TORONTO. — Buts: Grant; défenses: Pratt et Morris; centre: Bodnar; ailiers: L. Carr et Davidson. Subs.: W. McDonald, McLean, Hill, Kennedy, Johnston, A. Carr, Hamilton, Ingoldby et Prentice.

Arbitres: Bill Chadwick, Jim Primeau et Eddie Mephram.

Première période

1-Toronto, Bodnar	4.15
Punitions: G. Warwick, McLean, Heller, A. Carr.	

Deuxième période

2-Toronto, L. Carr	1.17
3-Toronto, Hamilton	5.16
Punitions: W. Warwick, Pratt.	

Troisième période

4-Toronto, Bodnar	1.41
5-Toronto, Kennedy	3.10
6-Rangers, J. McDonald	3.10
7-Rangers, Hiller	10.26
Punitions: W. McDonald, J. McDonald, Pratt, Hextall, R. Davidson.	

Constantino et Berger gagnent

Providence, R.I., 2 — Lulu Constantino, 134, de New-York, a remporté une victoire facile à la deuxième ronde en gagnant par mise hors de combat technique sur Donnie Maes, 132, de Denver, dans un combat qui devait durer 10 rondes au Rhode Island Auditorium, devant 1,000 personnes.

Constantino s'est montré fort supérieur à son adversaire et lui infligea plusieurs entaillures.

Maxie Berger, de New-York, 148, a mis Willie Smith, 150, de New-York, hors de combat en deux rondes dans une autre finale.

Les officiers ont été choisis

L'association du Baseball Provincial Amateur a tenu sa réunion annuelle à l'Hôtel Queens et au cours de l'assemblée les officiers ont été élus pour le prochain terme. M. Ernest Comte a été réélu à la présidence tandis que les vice-présidents seront MM. Maxime Gauthier, des Trois-Rivières, R. Gagné, de Sherbrooke, et P. E. Lapointe, de Québec.

Les autres officiers de cette association sont MM. Gaston Nolet, secrétaire-trésorier, Henri Vermette, registraire, et Leo Burns, Edgar Leduc, Vic Fontaine et L. Baril, directeurs.

Dans le monde ouvrier

Les grévistes de Shawinigan prêts à retourner au travail si le gouvernement d'Ottawa leur accorde une Commission d'arbitrage — L'arrestation de deux leaders de l'A.F.L., MM. Jean Jodoin et Philip Cutler, soulève des protestations

L'imbroglio de Shawinigan

Shawinigan, 2. — M. Paul Fournier, président du Conseil des métiers et du travail, à Montréal, a informé les grévistes de l'Aluminium, à Shawinigan, hier soir, qu'il avait télégraphié au premier ministre King que les membres de l'Union internationale (American Federation of Labor) sont consentants à reprendre le travail dans les deux usines de l'Aluminium Co. of Canada, à Shawinigan, à condition que le gouvernement fédéral nomme une Commission d'arbitrage pour enquêter sur les griefs de l'union. Les grévistes ont approuvé M. Fournier.

A la même réunion, les grévistes ont établi comme suit les conditions auxquelles ils cesseront la grève qui dure déjà depuis dix jours: il n'y aura aucune discrimination contre les grévistes, les ouvriers de l'Aluminium auront la liberté de voter pour l'union de leur choix.

Par ailleurs, on nous informe que l'Aluminium Company of Canada persiste à refuser de négocier avec les grévistes de l'American Federation of Labor tant que son présent contrat avec le Syndicat national sera en vigueur.

On apprend, d'autre part, relativement à l'arrestation de deux leaders de l'A.F.L., MM. Jean Jodoin et Philip Cutler, que les autorités ont refusé de les libérer. MM. Paul Fournier, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada, J.-E. Beaudoin et Marcel France, respectivement président et secrétaire de la Fédération provinciale du travail, ont envoyé un télégramme au ministre canadien de la Justice, Me Louis Saint-Laurent, pour lui demander de libérer MM. Jodoin et Cutler, en soulignant que les deux chefs ouvriers ne sont accusés que d'une offense ordinaire qui n'a rien à voir avec les lois de la Défense du Canada.

L'Aluminium Co. a annoncé que 1,316 de ses ouvriers à Shawinigan, sur un total de 2,500, étaient au travail samedi.

Nommé pilote du Calgary

Calgary, 2. — Le lieutenant John Taylor, gérant du club militaire de l'armée de Calgary, a annoncé en fin de semaine que Matthew (Mac) Colville, ex-étoile des Rangers de New-York et maintenant soldat dans l'armée canadienne, sera l'instructeur de ce club pour la prochaine saison. Le club militaire de Calgary fait partie, comme on le sait, de la ligue Senior de l'Alberta.

A Calgary également, le club militaire du camp Currie alignera les nouveaux venus Bobby Carse et Max Bentley, des Black Hawks de Chicago l'an dernier, et Toads Klein, étoile des Clippers de Nanaimo l'an dernier. Elmer Piper sera l'instructeur de ce club.

Le club de la marine, H.M.C.S. Tecumseh, dirigé cette saison par Marty Burke, aura à choisir parmi une trentaine de joueurs pour former une équipe redoutable et de ces gars Sweeney Schriener, l'ex-étoile des Leafs de Toronto, ne sera certes pas celui qui aura le moins de talent.

On sait enfin que le club de l'aviation de Calgary sera dirigé par Tiny Thompson, ex-gardien de buts des Bruins de Boston et un des meilleurs cerbères qui ait évolué dans le circuit Calder.

Tojo et les munitions

New-York, 2 (A.P.) — La radio japonaise a annoncé hier que le premier ministre Hideki Tojo avait été installé comme chef du nouveau ministère des munitions au cours d'une cérémonie tenue en présence de l'empereur Hirohito. Le premier ministre, qui est déjà ministre de la guerre, exercera ainsi un contrôle presque absolu sur tout l'effort de guerre japonais.

Courses contestées au Richelieu

Les 3500 amateurs qui assistaient aux courses de trot et amble dimanche au Parc Richelieu, ont vu un fameux programme. La classique 222 a été gagnée par Remus, après une dure lutte de la part de Miss Irène Scott. Le Free for all amble avec ses 8 partants a vu 3 épreuves très contestées, aucun cheval n'ayant gagné plus qu'une épreuve. La classe 224 a vu 11 concurrents se disputer la bourse de \$300. Laura May Harvester gagnant 2 épreuves et Peter Brooke II gagnant la dernière.

Il y aura probablement 3 autres belles classes au programme de dimanche prochain si la température le permet. Voici le résultat des courses:

Classique 222. Bourse, \$600.00. Remus, Donnacona . . . 2 1 Miss Irène Scott, Valleyfield . . 1 2 Pine Ridge, Oady, Laprairie . . . 3 3 M. Gratton Henley, Berthierville . 4 4 June Rowan, S.-Hyacinthe . . . 5 4 Gratton Henley, Montréal . . . 6 6 Donna Lee, Laprairie 7 7 Penalty Harvester, Ste-Rose . . . 8 8 Temps: 2.11, 2.11½, 2.12.

Classé Free For all. Bourse \$500. Eddie C. Gratton, S.-Sebastien 1 4 2 Pine Ridge Alex, London 3 3 Addie Hanover, Montréal 2 1 6 Peter Aubrey, Montréal 2 7 Wild Cat Volo, S.-Edwidge 5 5 3 Gratton Axworthy, Lost Riv. 6 7 4 Yeltrah Boy, Hemmingford 8 6 5 Gratton Girl, Longueuil 7 8 Temps: 2.08, 2.08½, 2.10.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361 — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

LE HOCKEY

PARTIE D'AUJOURD'HUI: LIGUE NATIONALE Rangers à Canadien

RESULTATS DE DIMANCHE: LIGUE NATIONALE

Détroit 8, Rangers 3.
Toronto 4, Chicago 1.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 5, Indianapolis 5.
Buffalo 1, Providence 0.

RESULTATS DE SAMEDI: LIGUE NATIONALE

Canadien 2, Boston 2.
Toronto 5, New-York 2.

LIGUE AMERICAINE

Hershey 2, Providence 0.
Pittsburgh 1, Indianapolis 1.
Cleveland 4, Buffalo 1.

POSITION DES EQUIPES: LIGUE NATIONALE

	G.	P.	N.	P.	C.	P.	Pts
Toronto	2	0	0	9	3	4	
Détroit	1	0	0	3	3	2	
Canadien	0	0	1	2	2	1	
Boston	0	0	1	2	2	1	
Chicago	0	0	1	1	4	0	
Rangers	0	2	0	5	13	0	

LIGUE AMERICAINE (Section Est)

	G.	P.	N.	P.	C.	P.	Pts
Hershey	1	0	0	2	0	2	
Buffalo	1	2	0	5	9	2	
Providence	0	2	0	0	3	0	

(Section Ouest)

Cleveland	2	1	1	16	14	5	
Indianapolis	1	0	2	11	9	4	
Pittsburgh	1	1	1	9	8	3	

Deux aspirants chez les Juniors

Les clubs de la ligue Junior du Forum pourront probablement jouer toutes leurs parties au Forum cette saison bien qu'il ait été décidé à une assemblée tenue au clubhous de M.A.A.A. récemment que quelques joutes auraient lieu à l'aréna de Lachine. On n'avait pas alors reçu l'offre du gérant général du Forum, Tommy Gorman, qui a appris à la ligue samedi qu'il ferait tout en son pouvoir pour que les clubs du circuit McGowan puissent jouer toutes leurs parties au Forum et qu'il croyait bien réussir à exécuter ces projets.

Il y a actuellement cinq clubs dans la ligue Junior: Canadien, Royal, Verdun, Concordia et Mont-St-Louis. Deux autres clubs, Valleyfield et Collège St-Laurent, ont demandé à faire partie du circuit et on étudiera leur demande respectivement à une assemblée spéciale qui sera tenue ce soir à 5 heures.



Prêtons
POUR QU'IL REVienne BIENTÔT!..

HÂTONS LA VICTOIRE

Comme le temps nous a paru long depuis son départ! Nous le savons sur le chemin de la victoire. Il faut qu'il revienne bientôt, fier de lui-même, fier de nous qui aurons su l'aider de notre épargne. C'est en pensant à lui que nous achèterons le plus possible d'obligations du 5e Emprunt. Pour que notre combattant retrouve un foyer prospère, plaçons toute notre épargne dans les Obligations de la Victoire.

5e EMPRUNT de la VICTOIRE

Lamarre Frères
MEUBLES — QUINCAILLERIE

3721-23 ouest, rue Notre-Dame FI 4689

Bloc - notes

(suite de la première page)

régnait en Angleterre. Au Portugal, le souverain, en cette année 1373, était Ferdinand le Magnifique, qui avait épousé, après avoir eu une liaison avec elle, une femme qu'il aimait, la reine Eléonore. L'inconvénient en cette affaire, c'est que Ferdinand était auparavant fiancé à une princesse castillane et qu'à la suite de son refus de respecter ses engagements, Henri de Castille se vengea en envahissant le Portugal.

Pour repousser l'agresseur, Ferdinand fit appel au quatrième fils d'Edouard III, le duc de Lancastre, et réussit, grâce à son concours, à vaincre le bouillant et vindicatif Henri. A la suite de cette collaboration, l'Angleterre et le Portugal conclurent un accord par lequel ils promettaient d'être "des amis véritables et fidèles", d'avoir les mêmes amis et les mêmes ennemis, et de s'aider mutuellement *by sea and land* contre tous ceux qui s'attaqueraient à eux. Ces deux pays scellaient ce jour-là une entente qui a duré jusqu'à nos jours.

Des considérations économiques ont renforcé ces liens. Ainsi, par le traité de Méthuen en 1703, les deux pays convenaient d'échanger le porto pour les produits textiles britanniques. Après les années d'instabilité politique du Portugal, Salazar, dès son accession au pouvoir, s'employa toujours à maintenir avec l'Angleterre des rapports cordiaux. Et c'est pourquoi le chef de ce petit pays, "balcon de l'Europe", vient de permettre à la Grande-Bretagne d'utiliser les bases des Açores dans l'Atlantique; il est fidèle à l'engagement pris par son prédécesseur lointain Ferdinand, attaqué parce qu'il avait préféré Eléonore à une princesse castillane.

Roger DUHAMEL

L'Alberta menacé d'une disette de charbon

Par suite de la grève de 8,500 mineurs — Délégation auprès de M. Mitchell

Ottawa, 2 (C.P.) — Une délégation de quatre hommes représentant le district no 13 des *United Mine Workers of America*, est arrivée à Ottawa, de bonne heure aujourd'hui, pour avoir une conférence avec M. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, en vue de régler, si possible, la grève des 8,500 mineurs de l'Alberta et de la Colombie canadienne.

Le président de la délégation, M. Vrobert Livett, président de district de l'Union, a dit que son groupe n'avait aucune proposition à offrir à M. Mitchell, mais qu'il s'était rendu à Ottawa à la demande de celui-ci et qu'il était prêt à entendre ce que le gouvernement avait à dire de l'imbroglie.

La grève, qui a éclaté à minuit (dimanche soir) paralyse environ 90 p.c. de la production de charbon en Alberta, et près de 100 p.c. en Colombie canadienne.

La situation est particulièrement grave en Alberta où il y a, dit-on, menace d'une disette imminente de combustible. M. le juge C.-C. McLaurin, de Calgary, contrôleur régional du charbon pour l'Alberta, a averti les grévistes que la population albertaine aurait à faire face à une "terrible situation", dans maintes régions, pour peu que la grève dure seulement une semaine ou une dizaine de jours.

Certaines écoles, certains hôpitaux et d'autres édifices publics de l'Alberta, n'ont, en effet, des réserves de charbon que pour deux semaines. Par ailleurs, un grand nombre de ménages n'ont aucune réserve de charbon.

Bien plus, les réserves de charbon des centres d'entraînement de l'armée à Red-Deer, à Wetaskiwin, à Camrose, à Wainright et à Grande Prairie, ne pourront durer que de 11 à 12 jours "dans des conditions normales". Le maire Andrew Davidson, de Calgary, a prévenu M. Mitchell de la gravité de la situation dans les municipalités dans le sud albertain.

Port libre à Québec

Québec, 2 (D.N.C.) — Le maire Borne a tenu une grande assemblée à l'hôtel de ville samedi soir. Des représentants de tous les corps publics étaient présents. M. le maire a présenté un solide travail et réclame que le havre de Québec soit converti en port libre ou zone franche. A l'issue de cette réunion, l'assistance a voté unanimement une résolution qui sera adressée au gouvernement fédéral et dont la conclusion se lit comme suit: "Que cette assemblée, composée de représentants des corps et associations publiques et de citoyens en vue de la ville de Québec, prie instamment le gouvernement du Canada de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faire du port de Québec un port libre, afin que ce havre magnifique, avantageusement situé au terminus de la route la plus courte et la plus économique reliant le Canada aux ports étrangers, serve efficacement à l'expansion économique du Canada après la guerre et reçoive ainsi le volume d'affaires et de commerce que le méritent sa position géographique et le rôle incomparable qu'il peut jouer dans le développement des relations commerciales du Canada avec les autres nations."

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY,
(Limités)
Qualité supérieure

Montréal



UN CADEAU VISANT "SON CONFORT" ...

Robes de chambre

La plupart des hommes n'aiment pas une robe de chambre en tissu trop épais. Voici que nous recevons un nouveau groupe de modèles très pratiques.

EN RAYONNE BEMBERG

Un tissu de belle qualité offert dans les tons de marron — bleu avec le collet châle et les manchettes de nuance opposée. Venez faire votre choix tandis que nous avons toutes les tailles: petites, moyennes, grandes...

9.95 à 16.50

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



La prévoyance

... mère de la "sûreté" et aussi de l'économie ...

Faites réparer votre parapluie avant qu'il ne soit trop tard — nous mettons à votre disposition un service de réparation — adressez-vous à l'une des jeunes filles préposées au comptoir des parapluies... elle vous renseignera sur le coût de telles réparations... soit de la tige, de la couverture, des baleines, de la corde...

LE COMPTOIR DES PARAPLUIES

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUCAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Hâtons la victoire
souscrivons au
Ve emprunt

DUPUIS

SACS LÉGERS EN RAYONNE CORDÉE



5.95

... L'une des plus parfaites imitations des sacs en soie cordée... pour l'après-midi et le soir... pour le théâtre... Formes plutôt grandes et à intérieur spacieux... Texture rayonne serrée et cordée... qualité supérieure... Fermeture éclair au montage de métal. Noir, marine, brun.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Les manteaux de fourrure

emmagasinés dans nos

voûtes à air froid

doivent être réclamés au moins une semaine avant la date que l'on compte les recevoir à domicile.

Appelez maintenant afin d'avoir votre manteau lorsque les froids viendront.



Services à breuvages

Une jolie carafe à capuchon formant couvercle et 4 verres (4 onces) à rebord inébranlable. Le tout en beau verre cristal clair et transparent complètement uni... Pour jus de fruits, de légumes, pour vin, liqueurs.

Les 6 pièces : .79

Quatre bols à mélanger

La série complète en grès jaune pâle. 5, 5 1/2, 6 1/2 et 8 pouces de diamètre.

Les 4 bols : .98

Assiettes en verre

Pour servir des salades, gâteaux, desserts... Verre épais, uni et d'un fini irréprochable. Diamètre 8".

6 assiettes 1.10

Cloches à champignons

Non seulement pour servir les champignons bien chauds... mais aussi pour conserver le fromage ou le beurre. Assiette et cloche en verre brillant de belle fabrication.

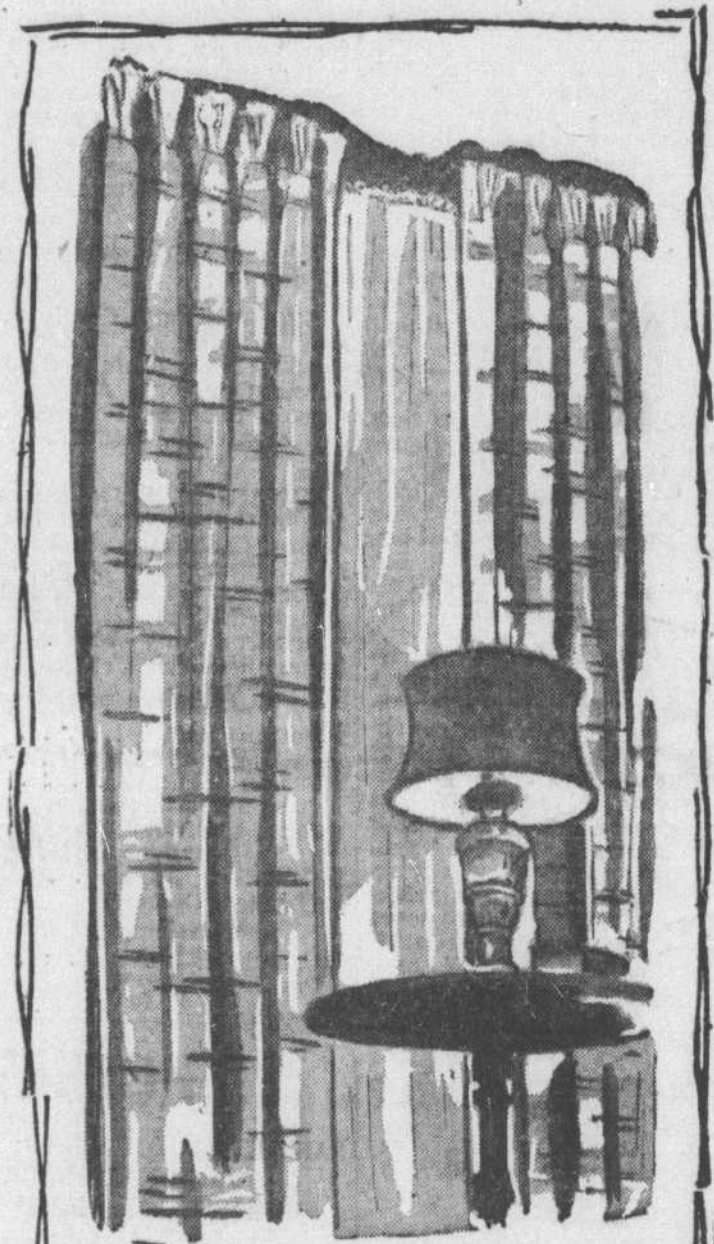
Les 2 pièces : .95

Paniers à papiers

Paniers de fibre à extérieur décoré de teintes sales. Hauteur 12" — ce modèle est destiné à une chambre, un boudoir...

chaque : .59

DUPUIS — troisième (De Montigny)



Les belles draperies

... que vous comptez installer pour les FETES seront décoratives si vous les choisissez dans cette qualité de DAMAS RAYONNE sur fond rouge, bleu, vert, rose... Le haut avec plis. Largeur des côtés: 48" — hauteur 8 pieds. Plis dans le haut. Avec une paire d'embrasses.

La paire : 13.25

Cretonne ombrée

Une qualité à double face (réversible) pouvant servir aux draperies de chambre d'enfant... aux ouvrages de fantaisie, ou encore pour habiller une table coiffeuse, couvrir la machine à coudre... Largeur 45". Surtout des fleurs...

La verge : .79

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

1943 EST L'ANNÉE DE NOTRE 75^e ANNIVERSAIRE

Pour les employés des hôpitaux

Québec, 30. — M. Edgar Rochette, ministre du Travail dans le gouvernement Godbout, a fait approuver par le lieutenant-gouverneur en conseil une ordonnance de la Commission du salaire minimum concernant les employés des hôpitaux de la province.

Le gouvernement Godbout avait ordonné une enquête sur les salaires des employés d'hôpitaux et la commission a fait un rapport qui est contenu dans l'ordonnance de la Commission du salaire minimum dont voici les grandes lignes: La province est divisée en quatre zones: (1) Ile de Montréal et 5 mil-

les de rayon; (2) Québec et 10 milles de rayon du côté nord du fleuve, ville de Hull; (3) Chicoutimi, Granby, Joliette, Lévis Valleyfield, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel, St-Hyacinthe, St-Jean, Theford-les-Mines, Trois-Rivières, Iberville; (4) le reste de la province.

Les employés des hôpitaux sont divisés en 18 catégories et les salaires varient à peu près comme l'échelle des deux principales catégories, celles des gardes-malades et des infirmiers.

Voici l'échelle des salaires fixés pour ces catégories:

Gardes-malades: salaire unique pour toute la province comme suit: classe A \$23 par semaine; classe B \$21.50; classe C \$20; surnuméraires,

\$4 par jour. Infirmiers: salaire unique pour toute la province comme suit: classe A \$22 par semaine; classe B \$20.50; classe C \$18.50; surnuméraires \$4 par jour.

Dans les cas où les gardes-malades et les infirmiers sont logés et nourris à l'hôpital, les réductions suivantes sont faites: par repas, 20 cents; pour tous les repas, \$4; pour le logement, par jour: zone 1, 40 cents; zone 2, 35 cents; zone 3, 35 cents; zone 4, 30 cents; logement par semaine, zone 1 \$2.75; zone 2 \$2.25; zone 3 \$2.35; zone 4 \$2.10.

Les gardes-malades ont droit à deux semaines de vacances payées et tous les autres employés, avec quelques rares exceptions, à une

semaine de vacances payées.

Une disposition exige que des compensations soient payées pour les uniformes, sauf dans le cas des gardes-malades, mais les hôpitaux doivent entretenir les uniformes des gardes-malades.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE Ecoutez le lundi

Livraison partout directement de notre serre-chaud. C.H.L.P. 12 h. 30 à 12 h. 15

PL. 1786-1787

M. Ernest Robitaille et le contrat du tramway

M. Ernest Robitaille fera un discours sur le contrat du tramway de Montréal, demain soir, 3 novembre, à 8 h. 30, à la salle de l'hôtel de ville

de Montréal-Nord. Tous les citoyens sont invités à assister à cette assemblée convoquée par MM. les curés Chabot, de Ste-Gertrude, et Chadillon, de St-Vital.

On descend à la Place de l'hôtel de ville de Montréal-Nord, première rue à l'est du boulevard Pie IX.

(BERNIER & SES FILS)

TRANCHEMONTAGNE

458 ST-DULCIE MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAUVAGES & COUTURE BE. 2531-2